

BONNY SUR LOIRE

2024

Bulletin municipal



NUMÉRO 40



Village de caractère
du Loiret



LA CHARPENTE



Sommaire

Le mot du maire
Urgences / centre de secours _____ 04

VIE DE LA COMMUNE

Numéros utiles _____	05
Le personnel communal _____	06
Les démarches _____	07
Règles à respecter _____	08
Tarif des salles _____	08
France Services à la Poste _____	09
Les finances _____	10
Inauguration de l'Eglise _____	11
Travaux en cours et projets. _____	12
Des moutons dans les îles _____	13
La fibre optique à Bonny _____	14
Ccas & Agé Clic _____	16
La communauté de communes _____	18
Enfance et jeunesse _____	20
Hommages _____	22

VIE ASSOCIATIVE

Le barbillon bonnychon _____	23
La Maison de Pays _____	24
Le Comité des Fêtes _____	25
Ensemble et solidaires UNRPA _____	28
Le Mille clubs _____	29
Bee mobile _____	30
Harmonie de Bonny _____	31
Bonnyswing _____	31
Foire de Saint-Aignan _____	32
Balade gourmande et culturelle _____	33
FNACA _____	33
67 ^{ème} fête des vins _____	34
Association communale des chasseurs _____	35
US Bonny cyclisme _____	36
Bonny Beaulieu Football _____	38
La SERBAGH _____	40
Bibliothèque _____	41
Amicale Bonnychonne _____	41

CADRE DE VIE

Les cheveux blancs _____	42
Maisons fleuries _____	42
Camping du val _____	42
47 ^{ème} Salon d'Art d'automne _____	43
Virades de l'espoir _____	44
Don du sang _____	44
État civil _____	45

RÉPERTOIRES

Acteurs de la Santé / Assistance _____	46
Acteurs économiques _____	47
Divers _____	50
Hommage aux 2 fusillés _____	51

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

en cahier central _____ 26 - 27

www.bonny-sur-loire.fr

Bulletin municipal de Bonny-sur-Loire N° 40

Directeur de la publication :
Michel Chaillou, Maire de Bonny

Comité de rédaction :
Commission Communication

Crédits photos :
Mairie de Bonny, Associations de Bonny, Adobestock

Maquette, mise en page, impression
Improffset - 45230 Châtillon Coligny

**BONNY
SUR LOIRE**

Bulletin municipal



Le mot du Maire

Depuis 2020 les nouvelles du monde ne nous ont pas incité à l'optimisme. La pandémie, les guerres d'invasion, les guerres d'idéologie, les répressions meurtrières contre les femmes, les contestations violentes d'élections dans un pays démocratique, etc...

Et en France des émeutes, des violences et saccages sans nom qui ont détruit des commerces, des lieux de travail, des biens personnels, des biens collectifs comme des écoles, des mairies, ... Autant d'argent qui ne sera pas investi dans des projets ou l'entretien de l'existant. Des salariés ont perdu leur travail.

S'ajoutent à cette liste le changement climatique, l'inflation...

Tous ces drames devraient nous faire réfléchir et comprendre que la Paix n'est jamais acquise et que seule l'union d'un peuple, d'une société, d'un pays peut nous assurer de pouvoir vivre en bonne intelligence entre nous, en premier, et entre pays ensuite.

Et malgré tout nous devons être confiants en l'avenir. Pour nos enfants, pour nos petits enfants.

Et si tout ne tourne pas vraiment rond, si tout ne nous satisfait pas complètement, si tout est perfectible, il existe encore de belles choses. D'abord nous vivons dans un pays en Paix.

Et particulièrement à Bonny il fait bon vivre. Les associations sont très diverses et très actives. Il y a des concerts, des expositions, des manifestations à un rythme important tout au long de l'année. Il existe des commerces, des artisans, une industrie, une maison de santé, une pharmacie, des équipements de sports et de loisirs.

Bonny a gardé ses 3 fleurs. Ce qui est la reconnaissance du bon entretien de la commune. Et c'est agréable de vivre dans une commune fleurie !!! Souvent la nature reprend ses droits plus rapidement que les services communaux peuvent entretenir la voirie. Il faut rappeler qu'aucun produit phytosanitaire n'est employé depuis des années.

L'église a été rénovée. Cet édifice religieux, le deuxième plus grand du Loiret, fait partie de l'histoire de Bonny et de ses habitants depuis des centaines d'années. L'inauguration du 16 septembre a permis d'en montrer la beauté et la valeur architecturale et historique.

Des travaux importants ont été faits pour sécuriser l'avenue du Général Leclerc.

Cette année il y a eu la commémoration des 80 ans de la mort de Fernand Beaupin et Gérard Lagier. Fusillés par les allemands le 8 octobre 1943 avec 15 autres résistants, ils sont l'incarnation du courage et de l'abnégation. Ils ont défendu l'intégrité et la liberté de la France au prix de leur vie.

Et bien sûr le magnifique palmarès de Léane Tabu, en vélo, qui nous prouve que la jeunesse peut, quand elle veut, faire preuve d'une volonté et d'un courage exceptionnels !! Bravo à elle.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2024 pleine de bonheur, de santé et de prospérité ainsi qu'à vos proches.

Michel Chaillou, Maire de Bonny sur Loire.



NUMÉRO 40 | 3



Les urgences médicales

PETITES URGENCES :

Contactez la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Bonny ou votre médecin traitant.

URGENCES : Le 15 ou le 112

En cas d'urgence, le 15 vous prendra en charge ou vous orientera, soit vers les urgences de l'hôpital soit vers la Maison Médicale de Garde (MMG), en fonction de votre état de santé, situé au pôle des consultations. La permanence y est assurée par des médecins de ville le week-end et les jours fériés.

Les comprimés d'iode

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement. La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré. Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instruction des autorités.

Nouvel habitant de Bonny, allez à la pharmacie qui vous informera avant de vous remettre votre boîte de comprimés d'iode.



Allergies à l'iode ? Vous êtes déjà allé en bord de mer, vous mangez du poisson ou mettez du sel dans vos aliments : vous n'êtes pas allergique à l'iode!

Vous avez un doute ? Parlez-en à votre médecin traitant.

LE CENTRE DE SECOURS DE BONNY-SUR-LOIRE

Ce sont 12 hommes et femmes au service de la population de BONNY, THOU, BATILLY, FAVERELLES et de tous les Loirétains ainsi que les départements voisins avec un effectif qui se décompose d'un Officier, de quatre sous-officiers, de sept caporaux et sapeurs.

Les véhicules affectés au centre se composent de:

- un fourgon pompe tonne secours routier,
- un camion-citerne Feu de Forêt,
- un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (ambulance),
- un véhicule tout usage,
- un véhicule léger de commandement,
- un bateau léger de sauvetage.

L'activité opérationnelle s'élève en moyenne à 270 interventions par an dont 80% dédiées au secours à la personne.



Pour continuer à pouvoir intervenir dans de bonnes conditions, nous recherchons constamment de nouvelles recrues. Vous êtes âgés d'au moins 16 ans, femmes ou hommes, vous disposez de temps libre, vous avez envie de donner de ce temps à vos concitoyens, alors venez nous rejoindre ! On vous accueille dans votre centre de secours.



Contactez le Lieutenant
Jean-François MARETTE
au 06 77 10 53 78

ou connectez-vous
sur le site **sdis45.fr**



Informations municipales

Les écoles

ÉCOLE MATERNELLE

12, rue de Bicêtre
02 38 31 61 50

ÉCOLE DES PETITS

4, avenue de la Gare
02 38 31 60 58

ÉCOLE DES GRANDS

2, avenue de la Gare
02 38 31 63 57

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 7h30 à 9h et de 16h30 à 18 h30
06 77 77 87 93 & 09 74 08 07 92

Les services culturels

MAISON DE PAYS

29, Grande Rue
02 38 31 57 71

BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

29, Grande Rue
02 38 31 24 51

BIBLIOTHÈQUE

Rue de Bicêtre
Ouverte le samedi de 10 h à 12 h
et le mardi de 16 h à 18 h
<http://new.mabib.fr/bonny/>

Autres services

TRÉSOR PUBLIC

30, avenue du Maréchal Leclerc - GIEN
02 38 37 34 00

SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de Bonny-sur-Loire ou **SUEZ ENVIRONNEMENT**
SUEZ ASSAINISSEMENT

SUEZ 0977 408 408 / **ASTREINTE** : 0977 401 128

Cédric David : 02 38 05 18 06

assainissement@cc-berryloirepuisaye.fr

ÉNÉDIS GIEN

09 72 67 50 45

GRDF GIEN

08 00 47 33 33

LA POSTE

Place Beaupin Lagier
02 38 31 70 02

INFORMATIONS CRUES DE LA LOIRE

<https://www.vigicrues.gouv.fr>

MAIRIE DE BONNY

☎ 02 38 29 59 00

15, avenue du Général-Leclerc

@ mairie@bonnysurloire.fr

🌐 www.bonny-sur-loire.fr

f commune de bonny sur loire

Accueil au public

Mardi, Mercredi

de 9h à 12h et 14h à 17h30

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



Les urgences

GENDARMERIE 17

BRIARE : 25, rue des tilleuls

02 38 31 71 20

CHÂTILLON-SUR-LOIRE : 41, rue de Beaulieu

02 38 31 71 30

SAPEURS POMPIERS 18 ou 115

Chef de centre : Lieutenant J-F MARETTE

SAMU 15 ou 112

CENTRE ANTI-POISONS 02 41 48 21 21

PHARMACIE DE GARDE

32 37 (0,35 ttc la minute)

f pharmaciadedebonnysurloire

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27, Grande Rue

02 38 36 21 89



Le personnel communal

SERVICES ADMINISTRATIFS



Isabelle EGROT

Directrice générale des services
Secrétariat général
Personnel - SIAEP comptabilité

Laura DAMIENS

Accueil - Urbanisme
Affaires générales
Communication

Laëtitia DURAND

Comptabilité - Cantine scolaire
Centre de Loisirs

Frédérique HUNEL

Personnel
CCAS - SIAEP administratif
Salon d'Art d'Automne

Christine SIAM

Accueil - Etat civil - Elections -
Cimetière - Garderie - Logement

Aurélie THURIAU (remplaçante)

Accueil - Etat civil - Elections -
Cimetière - Garderie - Logement

RESTAURATION



Thibaud MALBRAND

Cuisinier

Laura MARBY

Aide préparation repas
Surveillance cantine
Ménage réfectoire
et bâtiments communaux

ÉCOLE MATERNELLE



Catherine TURPIN

Coordinatrice des ATSEM et
des femmes de service
Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle

Sylvie GEOFFROY

Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle
Surveillance cantine

Floriane DEGARDIN

Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Brigitte DOS REIS

Ménage bâtiments communaux
Surveillance cantine
Ménage réfectoire

SERVICE PÉRI-SCOLAIRE



Anaïs GUESSELIN

Directrice ALSH :
Garderie et Centre de loisirs
Ménage bâtiments communaux

Valérie CARVALHO

Animatrice ALSH :
Garderie et Centre de loisirs
Surveillance cantine

POLICE MUNICIPALE



Alexandre DESLOT

SERVICES TECHNIQUES



Jean-François MARETTE

Responsable services techniques
Travaux
Urbanisme

Guillaume DESLOT

Adjoint responsable
des services techniques
Responsable du fleurissement

Anselmo GALLEGO

Agent polyvalent

Vincent MALTAIRE

Agent polyvalent

Jason MARCOUX

Agent polyvalent

Frédéric MARET

Agent polyvalent

Johann RENAULT

Agent polyvalent

Xavier ROCHON

Agent polyvalent

MAISON DE PAYS



Maria BONDEUX

Accueil Physique et téléphonique
Préparation expositions

Nathalie DANJOU (remplaçante)

Accueil Physique et téléphonique
Préparation expositions



Informations municipales

Dates des passages de la balayeuse dans les rues de Bouvy 2024



Mercredi 17 JANVIER	Mercredi 6 MARS	Jeudi 11 AVRIL	Mardi 14 MAI	Mercredi 18 JUIN
Jeudi 25 JUILLET	Mercredi 28 AOÛT	Jeudi 3 OCTOBRE	Mercredi 13 NOVEMBRE	Jeudi 19 DÉCEMBRE

➔ Pensez à retirer votre véhicule pour ne pas gêner le passage de la balayeuse



Préfecture : www.loiret.gouv.fr

Vous pouvez désormais effectuer vos demandes sans vous rendre au guichet d'une préfecture.

Passeport, carte d'identité, immatriculation, permis de conduire : toutes les démarches en lien avec ces documents doivent passer par la téléprocédure.

Toutes informations sur :

www.demarches.interieur.gouv.fr

PERMIS DE CONDUIRE

Consulter **vos points** gratuitement sur internet via le site sécurisé :

www.telpoints.info

Des **stages de sensibilisation au risque routier**, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement organisés à proximité de Bonny-sur-Loire.

L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région disponibles sur le site internet :

www.permisapoints.fr

MARIAGE

Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.

Documents nécessaires :

Dossier à retirer en Mairie.

PACS

Il peut être signé en mairie, depuis le 1^{er} novembre 2017.

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, il revient à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci.

Pour tous renseignements :
Contactez le service état civil de la mairie.

CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Préfecture **www.loiret.gouv.fr**.

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Unité Territoriale Solidarité de Gien Tél. : 02 38 05 23 23
ou permanence CCAS en Mairie

RECENSEMENT

EN VUE DE LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile. Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans.

L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par ses parents.

PERMIS DE CHASSER

Fédération Départementale des Chasseurs

11 rue Paul Langevin
45100 ORLEANS LA SOURCE
Tél.: 0238697620.

Validation :

www.validerpermischasser.fr

SITES INTERNET UTILES

www.service-public.fr
Préfecture www.loiret.gouv.fr

Informations municipales

Règles à respecter

VIDE MAISON

Vous souhaitez faire un vide maison ? Remplissez le cerfa n°13939*01 et transmettez-le en Mairie au moins 15 jours avant l'événement. Un arrêté municipal sera rédigé afin de vous accorder l'autorisation.

www.formulaires.modernisation.gouv.fr

FEUX



L'Arrêté Préfectoral du 9 juin 2017 réglemente le brûlage à l'air libre dans l'ensemble du département du Loiret. Vous pouvez le consulter sur www.loiret.gouv.fr/content/download/36381/263640/file/2017_06_09_AP_brulage.pdf

MONOXYDE DE CARBONE

Peut-être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

N'utilisez pour vous chauffer, que des appareils destinés à cela et vérifiés par un professionnel.

Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler.

Aérez chaque jour votre logement au moins 10 minutes.

TRAVAUX

Vous souhaitez effectuer des travaux qui nécessitent l'occupation ou l'utilisation du domaine public ? Si l'occupation concerne un échafaudage, le dépôt d'une benne, etc. qui n'entrave pas le stationnement et la circulation des véhicules ou des piétons, remplissez le cerfa n° 14024*01 (demande d'arrêt de police de circulation). Ces imprimés sont à déposer au moins 15 jours avant le début des travaux à la Mairie. **Rappel** : en cas d'accident et sans ces autorisations, votre responsabilité sera engagée.

www.formulaires.modernisation.gouv.fr

GUICHET NUMÉRIQUE

DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Vous pouvez désormais déposer, de façon dématérialisée, vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur les 20 communes du territoire de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye sur l'adresse

www.gnau31.operis.fr/berryloire-puisaye/gnau/#/

Vous pourrez vous connecter à cet outil soit avec un identifiant que vous aurez créé soit via France Connect.

A noter qu'il vous est toujours possible de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en format papier à la mairie du lieu des travaux.

PERMIS DE CHIENS

Rappel : tous les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^e catégories sont tenus de posséder un permis de chien délivré par le Maire.

La délivrance ne peut être effectuée que sur présentation de toutes les pièces administratives (Assurance, carnet de vaccinations, carte d'identification, attestation de formation, évaluation comportementale de l'animal...).

Renseignements :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/1839

NUISANCES SONORES



Horaires en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...peuvent être effectués :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 19h.

Arrêté municipal consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie.

Location des salles (tarifs 2024 réservés aux particuliers bonnychons)

Cuisine : 126,00 €

Cauton Parquet : 240,00 €

SALLE POLYVALENTE	*Mai à Octobre	*Novembre à Avril	SALLE POLYVALENTE	ÉTÉ	HIVER
Salle 1 (salle bar)			Salle 1 + grande salle		
1/2 journée	107,00 €	147,00 €	1/2 journée	169,00 €	231,00 €
1 journée	158,00 €	231,00 €	1 journée	242,00 €	362,00 €
2 jours consécutifs	231,00 €	383,00 €	2 jours consécutifs	383,00 €	598,00 €
SALLE DUGUÉ	*Mai à Octobre	*Novembre à Avril	SALLE DUGUÉ	ÉTÉ	HIVER
Salle RDC avec annexe ou salle 1 ^{er} étage			Ensemble RDC + 1 ^{er} étage		
1/2 journée	57,00 €	71,00 €	1/2 journée	91,00 €	112,00 €
1 journée	77,00 €	107,00 €	1 journée	126,00 €	164,00 €
2 jours consécutifs	112,00 €	169,00 €	2 jours consécutifs	180,00 €	251,00 €

**Sous réserve des conditions climatiques*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : contacter la mairie de Bonny.



France Services
Proche de vous au quotidien

VIE DE LA COMMUNE

France Services à La Poste

Au bureau de poste labellisé France services de Bonny sur Loire, les référents vous guident dans vos démarches en ligne.

En juillet 2021, La Poste de Bonny-sur-Loire a été labellisée France services. Cette labellisation permet le regroupement dans un même lieu des services de La Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, et des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services des partenaires via un espace numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et scanner) et

bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle La Poste référent France services spécialement formé. En complément, les citoyens ont la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel en présentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches. Le point d'accès numérique, en libre-service et gratuit pour tous, permet aussi de réaliser, en toute autonomie ou avec l'appui du référent, l'ensemble des démarches administratives quotidiennes.



LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE BONNY SUR LOIRE



MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

INFORMATIONS PRATIQUES

France services de Bonny sur Loire

18 grande rue
45420 Bonny sur Loire

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

02 38 05 18 74

bonny-sur-loire@france-services.gouv.fr

Pour améliorer votre accueil,
nous vous conseillons de prendre
rendez-vous et de vous munir des
pièces justificatives et identifiants
indispensables à la réalisation de
vos démarches.

Les finances communales

Petit rappel



LE PERCEPTEUR

Les finances communales sont soumises aux règles de la comptabilité publique, c'est-à-dire que toutes les opérations de recettes et dépenses, même si elles sont à l'initiative du conseil municipal, sont sous le contrôle de la Direction Générale des Finances Publiques et c'est un agent de l'état appelé Trésorier, qui assure cette mission de contrôle.

LE TRÉSOR PUBLIC

La commune ne possède pas de compte bancaire comme un particulier ou une entreprise, elle a un compte au Trésor Public et c'est le trésorier qui acte les recettes et accepte également les dépenses à partir des disponibilités qui sont sur ce compte.

La comptabilité communale se décline sur 3 documents essentiels

- 1) Le budget:**
Il est établi en début d'année et voté par le Conseil municipal. C'est un document prévisionnel qui fixe les recettes et dépenses de l'année à venir. Il comporte deux sections : le fonctionnement qui traite les recettes et dépenses courantes (salaire du personnel, entretien du patrimoine communal, subventions aux associations...) et l'investissement pour les opérations importantes. Le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que toutes les dépenses doivent être assurées par des recettes. Les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses de fonctionnement car c'est cet excédent qui assurera l'autofinancement des investissements. Le budget doit être sincère et véritable, c'est-à-dire que toutes les prévisions qui sont inscrites en début d'année doivent être réalisées. C'est dans le cadre de l'établissement du budget que se décide le vote des taux d'impositions.
- 2) Le compte administratif :**
C'est un document établi par la commune à la fin de l'année. Il a la même présentation que le budget. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui ont été réellement réalisées au cours de l'année passée. Le compte administratif n'est pas en équilibre, il dégage normalement un excédent plus ou moins important qui sera reporté en recette de l'année suivante.
- 3) Le compte de gestion :**
C'est un document établi par le trésorier qui reprend l'ensemble des recettes et dépenses qu'il a actées au cours de l'année passée. Le compte administratif et le compte de gestion doivent être rigoureusement exacts.

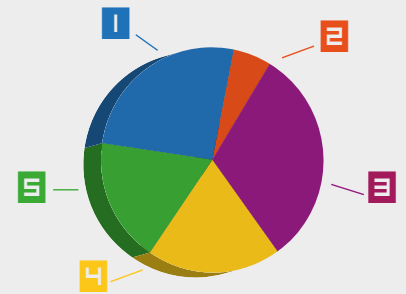
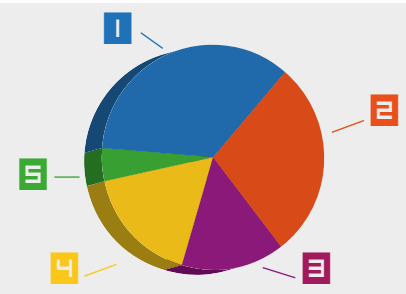
Les chiffres

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1 Recettes de fonctionnement : <i>(y compris report d'excédent 2020)</i>	2.469.400,65 €
2 Dépenses de fonctionnement	2.001.727,77 €
3 Recettes d'investissement :	1.049.320,47 €
4 Dépenses d'investissement :	1.196.358,23 €
5 Résultat de clôture à reporter :	320.635,12 €

BUDGET 2023

1 Recettes de fonctionnement :	2.184.653,00 €
2 Excédent 2021 reporté en fonctionnement :	467.672,88 €
3 Dépenses de fonctionnement :	2.652.325,88 €
4 Recettes d'investissement :	1.629.683,76 €
5 Dépenses d'investissement :	1.482.646,00 €
Déficit 2021 reporté en investissement :	147.037,76 €



Les dépenses d'investissement sont relativement importantes en 2022 et 2023, c'est essentiellement dû aux travaux de l'église.

Inauguration de l'église

Classée monument historique dans sa totalité depuis 1984 il a fallu plusieurs années de projets, études, recherches de financement et travaux pour que l'église retrouve sa splendeur.

Les travaux les plus visibles commencent en 1998 avec le début de la rénovation du portail Renaissance, la création d'un parvis, la mise en valeur des jardins de la cure en 2006/2007. En 2011, la commune est alertée sur le mauvais état de la toiture et de la charpente. En 2015 on a une première estimation du montant des travaux. Celle-ci étant très élevée il est décidé de faire une convention avec la fondation du Patrimoine. Ces travaux vont durer de 2019 à 2023. C'est le clocher qui est réparé en premier et le coq redoré y est remonté en 2020. En 2021, le reste de l'église est recouvert d'un immense parapluie pour la protéger et permettre les travaux. En 2022, ce parapluie retiré nous fait découvrir la pose des tuiles et admirer la nouvelle toiture en 2023.

Tous ces travaux méritaient bien une belle cérémonie lors des journées du patrimoine à laquelle tous les bonnychons étaient conviés.

Ce samedi 16 septembre, sous le soleil, l'église a d'abord été bénie par le père Paul Benezit, curé de Gien et Briare. Ensuite personnalités et public ont pu déambuler dans les jardins de la cure pour voir et lire les panneaux réalisés par la SERBHAG avec en particulier des photos avant/après travaux.

En raison des élections sénatoriales proches, Messieurs le Préfet et Sous-Préfet, les représentants de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) devaient observer un devoir de réserve. Étaient présents, Jean-Pierre Sueur et Hugues Saury, sénateurs, Francis Cammal, conseiller départemental et maire de Gien, les maires et anciens maires des communes voisines.



Après les discours de Michel Chaillou, maire, puis d'Aude Denizot, conseillère départementale, Martine Lecugy, présidente de la SERBHAG, Jean-Pierre Sueur, sénateur, le public était invité à entrer dans l'église.



A l'intérieur de l'église des habits sacerdotaux et des objets culturels étaient présentés. Le public pouvait assister à un concert proposé par Autrement Classique. « Les Anches Hantées » quatuor composé de clarinettes a enchanté les spectateurs. Après le concert, en attendant la tombée de la nuit, un vin d'honneur était servi sous chapiteau.



Le son et lumière réalisé par la société Raising Mystery de Neuvy sur Loire a retracé l'histoire de notre église et les jeux de lumière ont mis en valeur des détails architecturaux.



Le samedi 23 septembre c'est l'Harmonie de Bonny qui a clôturé cette semaine pendant laquelle des visites guidées étaient proposées par des membres de la SERBHAG.

(Cette association a réalisé un livret très documenté sur l'église Saint Aignan, en vente à la Maison de Pays)

Liste des travaux 2023

Nature des travaux	Entreprise	Montant TTC	
Solde des travaux de l'église T02		187.868 €	
Couverture Sacristie	Ent. Cadet	34.758 €	
Aménagement Avenue Général Leclerc	Ent. Colas	211.133 €	
Fourniture et pose Films anti-chaueur Ecole maternelle/ restaurant Scolaire	Ent. VT Solutions	2.382 €	
Réfection Réservoir d'eau de la Gare	Maçonnerie	Ent. Bruni	11.392 €
	Couverture	Ent. Guillaneuf	21.987 €
	Menuiserie	Ent. Danne	8.222 €
Rénovation Eclairage public 4 ^{ème} Tranche	Ent. Somelec	47.614 €	
Eclairage Avenue Général Leclerc suite à enfouissement réseaux	Ent. Somelec	38.972 €	
Eclairage du tiers-Etat suite à sécurisation basse tension	Ent. Somelec	6.334 €	
Rénovation Feux tricolores en LED	Ent. Somelec	4.166 €	
Maitrise d'œuvre rénovation énergétique Ecole des petits	Architecte Bathie	22.350 €	
Réfection couloir école des Grands	Ent. Turpin Peinture	1.340 €	
Réfection portails école des Petits et Grands et Murs	Ent. Turpin Peinture	1.940 €	
Enfouissement réseau électrique Avenue Général Leclerc	Conseil départemental	54.000 €	
Couverture local face Salle polyvalente	Ent. Pascal Robert	6.489 €	
Changement de chaudière Garderie	Ent. Bercier Lechauve	9.764 €	
Intervention toiture Gymnase	Ent. Corbard Couverture	3.175 €	
Clôture terrain de la gare	Ent. SM Girault	9.894 €	

Vidéo protection

Au cours de l'année 2023, les travaux et investissements concernant le programme de vidéo protection ont consisté en :

- ➔ L'amélioration des réseaux de transmission notamment à la suite des travaux de l'église,
- ➔ Le changement du serveur informatique devenu inadapté compte tenu du nombre de caméras et de l'évolution technologique,
- ➔ L'acquisition d'une caméra panoramique installée sur le bâtiment de la Mairie permettant ainsi de contrôler la circulation avenue Leclerc (coût 2.485 €),



➔ L'acquisition d'une caméra solaire mobile pour un montant de 3 894 €. Cette caméra installée temporairement à différents endroits de la commune permet une meilleure sécurisation en fonction des événements locaux ou des sites à surveiller. Elle est autonome en d'énergie et ne nécessite qu'un mat de fixation.

Au total le budget vidéo protection 2023 était de l'ordre de 10 000 €. L'équipe municipale poursuivra pour 2024 le programme d'investissement engagé par le maintien en bon état et l'extension du réseau en fonction des nouvelles techniques.

Le château d'eau de la gare

La restauration de ce bâtiment très particulier est terminée. Mais connaissez-vous l'origine de ce « château d'eau » ?

En fait il s'agit d'un réservoir d'eau qui alimentait les locomotives à vapeur jusque dans les années 1960. Ce réservoir était alimenté depuis une station de pompage (aujourd'hui disparue) située à La Citadelle. Il appartenait à la SNCF qui l'a vendu à la commune en 2019 pour la somme de 6 000€ avec le terrain.

Dans l'avenir, ce terrain devrait être aménagé en aire de covoiturage avec l'implantation de deux bornes de recharge pour voitures électriques.

Cette restauration d'un montant de 41 602 € a été entièrement financée par la réserve accumulée depuis une dizaine d'années grâce aux bénéfices des vide-greniers de La Villeneuve ainsi qu'aux ventes des poteries. Cette réserve était gérée par la Maison de Pays.



Des moutons sur les îles de Bonny



La présence de nos amis laineux lors de vos balades sur le site naturel préservé des îles de Bonny n'a pas dû vous échapper ! Mais que font-ils-là ?

Les bords de Loire étaient autrefois de grandes prairies pâturées par les troupeaux (moutons, chevaux, vaches). Depuis la fin de la guerre ces troupeaux se sont raréfiés et les rives ont commencé à se boisier naturellement et progressivement ; tout d'abord les buissons et arbustes envahissent pelouses et prairies, puis des boisements alluviaux de plus en plus denses se forment, le tout au détriment des espèces animales et végétales qui affectionnaient les conditions de lumière et de chaleur offertes par ces milieux ouverts, mais également altérant leurs fonctionnalités hydriques: limitation de l'impact des crues à l'aval ou encore épuration et maintien de la qualité de l'eau.

Revenons-en à nos moutons. De nombreuses années d'expérimentations de pâturage extensif sur les sites en bords de Loire dans le Loiret ont permis de montrer l'intérêt de ce mode d'entretien des pelouses et prairies ligériennes remarquables pour préserver la biodiversité et maintenir le bon écoulement des eaux, donnant naissance à l'opération Pasto'Loire en 2010 portée par le Conservatoire et la chambre d'agriculture.

Ce retour au pastoralisme ligérien, entre activité économique agricole et préservation des milieux, repose sur un partenariat étroit entre les gestionnaires d'espace et éleveurs locaux et reste le moyen le moins onéreux de gérer les bords de Loire.

« J'aime l'idée de mettre en place des pratiques ancestrales, d'être dans la continuité de ce que faisaient les paysans il y a 10 000 ans, d'être dans ce mouvement. Quand j'ai découvert la démarche Pasto'Loire c'était normal pour moi d'y prendre part.

Cela m'a aussi permis d'accéder plus facilement au terrain. Je considère mon métier à mi-chemin entre la gestion environnementale et l'agriculture. Mes 480 brebis pâturent sur près de 200 hectares de prairies. Elles ne mangent que de l'herbe et contribuent à valoriser leur environnement. Un véritable cercle vertueux. »

Cédric Chapelier, éleveur Pasto'Loire, ovin viande dans le Loiret.



La Scille d'automne

Au détour d'une balade sur le site naturel préservé des îles de Bonny, vous rencontrerez peut-être la Scille d'automne.

Également appelé Jacinthe étoilée, cette magnifique fleur en grappe de couleur rose violacée apparaît en fin d'été et début d'automne sur ces milieux sableux sec et chauds comme nos bords de Loire. Cette espèce protégée en région Centre Val de Loire est en régression à cause de la fermeture de son milieu naturel par le boisement des rives. Le maintien des milieux ouverts par le pâturage où la fauche est essentielle afin de préserver cette espèce comme on peut en voir sur le site des îles de Bonny.

Photo Centre-Val de Loire / Isabelle Gravrand ©

La fibre optique à Bonny

Pour le Loiret le Conseil Départemental, au travers du projet LOIRET FIBRE LYSSEO, a attribué une Délégation de Service Public à la société SFR FTTH, devenue X Fibre dans le but de généraliser la fibre pour tous.

Date de commercialisation

Lors de la dernière édition du bulletin municipal nous vous avons annoncé le déploiement de la fibre à Bonny au cours de l'année 2023.

Or il s'avère que cette mise en œuvre a pris du retard dans la réalisation des travaux.

L'enfouissement en centre bourg est terminé et il reste des travaux à réaliser en aérien par la pose de poteaux dans les écarts.

Les 4 opérateurs "historiques" (Orange, SFR, Bouygues, Free) selon un calendrier qui leur est spécifique vont tous intervenir et proposer leurs services.

C'est le fournisseur d'accès à Internet, l'opérateur commercial, qui décide de la date à laquelle il ouvre la commercialisation de ses offres fibre optique. Il vend son service au client raccordable, gère les relations commerciales et réalise le raccordement final jusqu'au logement.

La commercialisation des offres fibre optique a déjà commencé depuis début septembre 2022 pour SFR. Orange vient de commencer la commercialisation fin 2023. Doivent ensuite intervenir Bouygues Telecom et Free.

Vous pouvez tester votre éligibilité

aux offres fibre optique sur les sites des Fournisseurs Accès Internet FAI de votre choix (Orange, SFR, Free, Bouygues Telecom...) ou sur des sites tels que Degrouptest, Ariase ou Observatoire.francethd.

Vous avez également la possibilité de consulter le site lysseo.fr qui vous proposera une carte détaillée de Bonny

Il suffit d'indiquer votre adresse pour savoir si votre habitation est éligible.

Test d'éligibilité

Pour pouvoir souscrire à un abonnement en fibre optique, il faut :

- ➔ que le réseau fibre ait été déployé à proximité de votre logement (logement raccordable)
- ➔ que l'adresse exacte soit référencée dans une base de données nationale. Pour différentes raisons, l'adressage n'est pas toujours complet dans cette base d'adresses. Les adresses manquantes sont en cours d'identification et seront donc éligibles avec un décalage de quelques mois.
- ➔ qu'un opérateur commercial soit titulaire du droit d'utiliser et raccorder au réseau Lysséo pour commercialiser ses offres fibre optique auprès des clients raccordables.



Le choix de l'opérateur

Vous avez totalement la possibilité de choisir votre opérateur : rester chez votre fournisseur actuel ou en changer ce qui vous obligera à mettre fin à votre contrat actuel pour en souscrire un nouveau. Aucun opérateur ne détient un quelconque monopole pour la mise en place de la fibre et cela pour une quelconque durée.

L'installation

Le raccordement

Après avoir choisi un fournisseur et convenu d'un rendez vous, un technicien procédera au raccordement dans un délai de 3 semaines maximum. L'intervention dure environ de 1 à 2 heures.

Le raccordement consiste à installer la fibre optique pour relier le logement au réseau depuis le boîtier (PBO) situé dans la rue ou dans les parties communes dans le cas d'un immeuble.

Il existe 3 types de raccordement possibles selon la situation du point de branchement optique : aérien, souterrain, aéro souterrain.

En cas d'échec pour passer la fibre dans le fourreau sur le terrain privé, c'est au propriétaire de mettre à disposition un fourreau ou d'effectuer la réparation.

L'installation dans le logement

Le technicien convient avec le client de l'emplacement de la prise optique (en général dans la pièce principale près de la prise TV) et du cheminement de la fibre dans le logement.



Le technicien fait circuler la fibre :

- ➔ soit de manière apparente (par exemple au-dessus des plinthes)
- ➔ soit dans des goulottes si elles sont déjà existantes. Il pose la prise optique au mur à l'emplacement convenu avec le client dans la pièce principale. Il fournit les équipements Fibre (box, décodeur TV, boîtier fibre), les installe et configure la box et le décodeur.

Coût

Les frais de raccordement et d'installation sont offerts sur le réseau départemental Lysséo.

Et ce quel que soit le nombre d'interventions des techniciens. Ils peuvent en cas de dysfonctionnement être amenés à intervenir plusieurs fois sans aucun frais supplémentaire.

Sauf si vous souscrivez de nouveaux services la mise en place de la fibre ne doit pas entraîner de surcoût ou d'augmentation tarifaire. Vous n'êtes pas obligés d'augmenter le débit.

Faites votre choix en fonction de vos besoins et utilisations.

Renseignements sur :



www.lysseo.fr



www.loiret.fr/le-tres-haut-debit

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un organe social qui propose aides et services à l'ensemble de la population : ces derniers étant trop souvent ignorés, le CCAS a aujourd'hui décidé de vous les faire connaître par le biais de cette publication.

Les aides aux Familles

Les aides ponctuelles

En cas de difficultés financières passagères, de changement de situation, de maladie, décès d'un proche, etc...

Le CCAS peut vous aider et vous conseiller. Il suffit de vous présenter au secrétariat de la mairie qui vous fixera un rendez-vous et ce afin de vous accompagner dans vos démarches.

Après étude de votre dossier, des solutions vous seront proposées, le CCAS peut également vous attribuer une aide financière, sous la forme d'une somme d'argent versée à un tiers (prise en charge de factures par exemple) ou de bons alimentaires.

Le CCAS est là aussi pour vous garantir la confidentialité de votre dossier.

La Téléassistance « Présence Verte »

Le CCAS offre les frais d'inscription à toute personne qui contracte un abonnement.

Les actions du CCAS

Chaque année des chocolats sont offerts aux résidents de la Maison de Retraite des Jardins de la Loire.

Des colis festifs sont distribués aux personnes de 80 ans et plus, au moment de Noël.

Le CCAS intervient également pour établir des dossiers de demandes d'aides auprès du département (APA, AAH, Aide sociale à l'hébergement (EHPAD), etc...).

Contacter le CCAS

Permanence en Mairie le mercredi de 15h à 17h
(sur rendez-vous)

Les aides aux séniors et aux personnes handicapées

Le portage de repas à domicile

Vous ne pouvez plus préparer vos repas, il vous est possible de faire appel à ce service qui s'adresse aux personnes rencontrant des problèmes de santé et aux personnes handicapées quel que soit l'âge.

Pour en bénéficier, il vous suffit de retirer un dossier d'inscription à la mairie. Ce service peut être temporaire, vous êtes libre d'engagement.

A réception du dossier d'inscription, le portage des repas peut être mis en place sous 48 heures (hors week-end). Les régimes sont respectés.

Le CCAS, selon votre revenu fiscal, peut vous apporter une aide financière.



Le plan canicule

Chaque année, le CCAS établit la liste des personnes âgées seules, isolées ou fragiles afin de les aider, de leur rendre visite le cas échéant au cours de ces périodes. Les consignes sont rappelées chaque année.

Des conseils adaptés seraient également fournis si un plan « grand froid » devait être activé.

SERVICE DE PROXIMITÉ AGÉ-CLIC

Près de chez vous, AGÉ-CLIC (**C**entre **L**ocal d'**I**nformation et de **C**oordination) est implanté depuis plus de 20 ans sur le Giennois et intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

Qu'est-ce qu'un CLIC ?

C'est un service de proximité qui :

- accueille, informe, et oriente les personnes âgées, les familles, les aidants, les professionnels... sur les aides et dispositifs existants pour le maintien à domicile des personnes âgées,
- évalue les besoins à domicile dans le cadre de mandatement de certaines caisses de retraite et propose des plans d'aide,
- organise des réunions de coordination avec les professionnels locaux.

Où intervient le CLIC ?

Nous intervenons sur 53 communes des ex-cantons de : GIEN, BRIARE, CHATILLON-SUR-LOIRE, CHÂTILLON-COLIGNY et CHÂTEAU-RENARD.

Quelles sont les informations et conseils proposés ?

Nous pouvons vous renseigner sur les différents dispositifs existants et vous orienter vers les organismes compétents pour :

- les aides pour rester à son domicile (aide à domicile, téléassistance, portage de repas, aménagement du logement...),
- la perte d'autonomie (aide humaine, soins à domicile...),
- les hébergements temporaires / permanents (les EHPAD, ou les résidences autonomie...),
- les solutions de répit pour les aidants et les lieux ressources...



Vous souhaitez participer à des ateliers ?

Le CLIC met en place et coordonne les actions collectives sur son territoire d'intervention. Tout au long de l'année, le CLIC vous propose des actions collectives telles que des conférences, des ateliers Yoga, numérique, conduite, intergénérationnels, bien-être, aidants...

Vous pouvez consulter les actions collectives proposées en Région Centre Val-de-Loire en allant sur le site www.pourbienvieillir.fr ou sur le site Facebook de l'association AGÉ-CLIC GIEN.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Où nous trouver et nous contacter ?

Nous sommes situés au
5, rue des Cigognes - 45500 GIEN,
nous vous recevons uniquement sur RDV.
Nous sommes joignables au 02.38.38.37.51
ou par mail à clicdugiennois@wanadoo.fr

Guichet unique de proximité pour aider les personnes âgées de 60 ans et plus

ASSOCIATION LOI 1901 GRATUIT À BUT NON LUCRATIF

Nos missions

- COORDONNER**
avec les professionnels du secteur gérontologique
- INFORMER**
grâce à des débats et des conférences
- ACCOMPAGNER**
être à vos côtés dans vos démarches
- AGIR**
visites à domicile, ateliers et réunions publiques
- ÉCOUTER**
évaluer vos besoins à domicile
- PLATEFORME**
lieu de ressource pour les seniors

Communauté de communes Berry Loire Puisaye

Les actions en faveur des familles

Vous recherchez une place en multi-accueil, une assistante maternelle ou une garde à domicile ?

Adressez-vous au guichet unique : il renseigne sur les démarches et accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil sur tout le territoire de la communauté de communes.

Contact par mail : guichetunique.pe@cc-berryloirepuisaye.fr



Le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) « La Marelle »

« La marelle » propose un espace convivial et chaleureux où les enfants de moins de 6 ans sont accueillis avec leurs parents ou un adulte proche, au pôle petite enfance à Briare, à la salle des fêtes à Ouzouër-sur-Trézée ainsi qu'au centre médico-social à Châtillon-sur-Loire. L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées.

Horaires :

A Briare : les mercredis de 9h15 à 11h45

A Châtillon-sur-Loire : les jeudis de 15h à 17h30

A partir du 1^{er} janvier 2024, à Ouzouër-sur-Trézée les mercredis de 15h à 17h30.



Le cercle-Maman-Bébé

Ces rencontres proposent un temps de parole et d'écoute entre mamans en toute confiance et intimité. Un thème différent à chaque séance, tels que : portage de bébé, maux de grossesse, désir d'enfant...

Pôle petite enfance - Briare

Le premier lundi du mois de 9h30 à 11h30



CULTURADOS

Ce dispositif proposé par la communauté de communes en collaboration avec la Ligue de l'enseignement vise à proposer aux adolescents (10-18 ans) de notre territoire des activités pendant les temps hors scolaires.

Ces activités sont proposées sur plusieurs communes les mercredis, vendredis soirs, pendant les vacances scolaires et en semaine dans les 2 collèges du territoire. Possibilité de transport pour convoyer les adolescents.

Renseignements : 07 57 40 10 28

1 rue de Bicêtre - Bonny-sur-Loire

Signature de la convention territoriale globale

Les élus de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye ont validé la signature de la convention territoriale globale avec la CAF du Loiret en partenariat avec la MSA Beauce Cœur de Loire. Ce document vise à mettre en place des actions en faveur de la petite enfance, la jeunesse et la parentalité sur le territoire, telles que :

→ Adapter et pérenniser l'offre d'accueil collective existante pour permettre aux familles la conciliation de leur vie familiale, sociale et professionnelle,

→ Développer l'offre d'accueil des jeunes enfants en direction de toutes les familles du territoire,

→ Accompagner les parents et futurs parents dans leur recherche de mode de garde ainsi que les Assistants Maternels dans leur métier pour enrayer le déclin démographique,

→ Développer l'offre de service Enfance-Jeunesse sur le territoire,

→ Développer les actions de parentalité sur le territoire,

→ Développer l'animation à vocation globale, familiale et intergénérationnelle.

Facturation assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'assainissement collectif a été confié à la société SUEZ par concession de service public pour toutes les communes de la CCBLP.

Dans certaines communes, vous recevez encore des factures pour 2021 et 2022. Veuillez nous excuser pour le délai avec lequel vous les recevez. En cas de difficulté de paiement, n'hésitez pas à contacter notre service comptable ou le Trésor Public à Gien afin d'obtenir des facilités de paiement.

Les aides

Habitat : des aides pour améliorer votre logement



Vous souhaitez effectuer des travaux dans votre habitation ? Une maison bien rénovée et isolée, c'est un espace confortable et sain, un lieu résilient face aux épisodes climatiques, un foyer où il fait bon vivre. C'est aussi une réduction des factures et des consommations d'énergie, une participation à la relance par l'économie verte. En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO2 et 45 % de la consommation d'énergie finale du pays.

La communauté de communes Berry Loire Puisaye renouvelle son Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour contribuer à la rénovation des logements. Ce dispositif complète les financements déjà disponibles dans le cadre du Plan de relance national (crédits de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : ANAH).

Les propriétaires pourront être accompagnés dans leurs démarches administratives - demandes d'aide financière, prêts à taux réduits, contraintes d'urbanisme - et bénéficier de conseils techniques, pour le choix des matériaux et équipements, l'analyse des devis, etc. Ils seront informés sur leur éligibilité aux aides de l'ANAH (jusqu'à 50% des travaux HT sous conditions) mais aussi Ma Prime Rénov et les aides du département du Loiret pour les travaux d'accessibilité.

La communauté de communes Berry Loire Puisaye ajoute aux aides de l'ANAH une subvention complémentaire de 5% des travaux HT pour les propriétaires bailleurs et de 8% pour les propriétaires occupants.

En outre, afin d'encourager la remise sur le marché de logements vacants, la communauté de communes verse une prime de 2000 € aux personnes qui achètent un logement vacant depuis plus de 2 ans pour en faire leur habitation principale, ainsi qu'une prime de 2000 € pour les primo-accédants dans l'ancien (logement de plus de 15 ans). Ces deux primes sont cumulables.

→ **Pour être accompagné dans votre projet**, bénéficier de conseils techniques et d'une assistance dans la mobilisation des aides financières, vous pouvez contacter l'opérateur Loire Future.

02 38 77 57 23 du lundi au vendredi 9h-12h30 ; 13h30-17h
Demande d'accompagnement en ligne :
<https://loirefuture.jimdo.com/berryloirepuisaye>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE



Rappel

Déclaration relative aux locations de meublés de courte durée dit meublés de tourisme et chambres d'hôtes



Dans le cadre de la législation en vigueur, nous vous rappelons que vous avez l'obligation de déclarer votre meublé en location de courte durée ou vos chambres d'hôtes à la mairie de la commune où est situé votre hébergement, au moyen du formulaire CERFA n°14004*04 (meublé touristique) ou formulaire CERFA n°13566*03 (chambre d'hôte).

Qu'est ce qu'un meublé de tourisme et une chambre d'hôte ?

Meublé de tourisme

Le meublé de tourisme est un hébergement individuel de type villas, appartements, studios meublés proposé à la location pour une clientèle de passage, à son usage exclusif et sur de courtes périodes. Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé.

Chambres d'hôtes

Les chambres d'hôtes, comme définies par l'article L.324-3 du code du tourisme, sont des chambres meublées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes et/ou des personnes de passage, à titre onéreux toute l'année ou à la saison, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations.

Le loueur doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès de la commune du lieu d'habitation concerné.

Références juridiques :

- Loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques.
- Décret n° 2007-1173 du 3 août 2007 relatif aux chambres d'hôtes.
- Décrets n° 2009-1650 et n°2009-1652 du 23 décembre 2009 portant application de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques.
- Article L. 324-1-1 du code du tourisme
- Article L.324-4 du code du tourisme

Pour suivre l'actualité de la communauté de communes, consultez le site internet www.cc-berryloirepuisaye.fr ou la page Facebook de la communauté de communes Berry Loire Puisaye
Pour tout renseignement concernant ces différents services et dispositifs, contactez le 02 38 37 03 84

Les écoles



Les élèves de CM1/CM2 sont partis une semaine à Pénestin faire de la voile et visiter la région.



Tous au potager !



Danse traditionnelle lors de la journée ludique



Les élèves de CP, CE1 et CE2 se sont réunis pour aller récolter des éléments naturels en bord de Cheuille. Ils les ont ensuite utilisés pour réaliser une oeuvre en Land Art.



La classe de CE2 s'est rendue en classe découverte à Saint-Jean de Monts (Vendée) du 22 au 27 mai. Le voyage avait pour thème le Moyen-Âge. Les élèves ont pu découvrir plusieurs techniques artistiques médiévales ; comme l'enluminure, le vitrail, les blasons, l'écriture à la plume. Ils ont aussi pu visiter un moulin (fabrication de farine) et le Puy du Fou où ils ont assisté à de nombreux spectacles historiques.



Les élèves du CP au CM1 ont reçu un livre remis en main propre par les élus. Les CM2 ont reçu un dictionnaire et un roman de la municipalité, une calculatrice offerte par l'APE et l'Odyssée d'Homère de l'Education Nationale.



Carnaval de l'école 2023



La commune de Bonny-sur-Loire s'emploie à acheter le plus possible local. Il faut savoir qu'il ne suffit pas que le produit soit local pour qu'il soit éligible. Pour un petit producteur local, s'il n'a pas l'appellation produit de la ferme, AB, Bio, etc... ou tout autre SIQO (signe officiel de la qualité et de l'origine), son produit n'est pas considéré comme un produit Egalim.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

La commune de Bonny sur Loire a fait le choix d'investir dans une vraie cuisine de professionnel. Tous les repas sont cuisinés sur place par notre cuisinier Thibaud Malbrand diplômé d'un BTS Hôtellerie Restauration et Bac Pro cuisine. Il est épaulé en cuisine par Laura Marby. Depuis 2021, avec les mesures de la Loi Egalim, la composition des menus des restaurants scolaires doit être composée de 50% de produits durables de qualité issus de l'agriculture locale respectant l'environnement dont 20% issus de l'agriculture biologique.

Ce qui fait que le choix des producteurs n'est pas toujours évident. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. De notre côté, nous avons recours aux productions locales de qualité, aux produits bio, à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Nous avons supprimé les emballages plastiques. Nous trions nos déchets au restaurant scolaire, pour être ensuite déposés dans nos composteurs à l'école. Nous avons encore beaucoup de chemin avant d'atteindre les objectifs de cette loi. Nous y travaillons chaque jour. Même si les communes essaient d'optimiser au mieux les coûts de revient des repas, l'un de leurs objectifs reste de maintenir la qualité nutritionnelle des repas proposés aux enfants et leur équilibre alimentaire. Actuellement le prix de revient moyen d'un repas, est d'environ 12€ et seulement 3.90€ à la charge des familles.



L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs s'est animé tout au long de l'année sous différents thèmes : «les petits ingénieurs dans tous leurs états» en hiver et «1.2.3.pâtissez» au printemps un thème par semaine au mois de juillet et «les animaux de la forêt» en automne.

Diverses sorties ont été proposées comme une sortie au cinéma, à la cité des sciences de Paris, à Pitou parc, à la piscine de Briare le canal, tir à l'arc avec les archers de Belleville-sur-Loire mais aussi un éveil musical avec l'harmonie de Bonny-sur-Loire.

Chaque vacances les enfants réalisent des ateliers cuisine avec Thibaud notre cuisinier du restaurant scolaire. Les enfants sont acteurs de leurs vacances puisqu'ils peuvent y proposer des activités et des améliorations dans l'aménagement de leurs salles.

L'accueil de loisirs fonctionne aussi tous les matins et les soirs d'école de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.



HOMMAGE À PIERRE BERTON



Plus connu sous le seul prénom de Pierrot il s'est impliqué non seulement dans la vie communale mais aussi associative et caritative. Sans compter les nombreux services qu'il ne refusait jamais.

Depuis le 2 décembre 2023, le Mille-Club porte son nom. Il a participé à sa construction et en a été rapidement un des piliers.

Il a fait partie de l'équipe théâtre. Il écrivait des sketches, faisait des dessins humoristiques... Des anciens coéquipiers se souviennent d'avoir été bluffés quand par magie il a fait disparaître Simone son épouse.

Ancien joueur de l'Abeille de Gien il a monté une équipe de basket féminine dont il était l'entraîneur et l'accompagnateur. Sportif, il faisait partie de la section cross et en été de grandes virées à vélo : Bonny/ Saint Sandoux près de Clermont-Ferrand (où il y a un Mille-Club). Il a aussi joué au foot avec le CLB et a été membre du bureau. C'était le speaker des courses cyclistes qu'organisait l'USB dans Bonny.

Il a été membre de l'UNRPA et le premier président de la Maison de Pays.

Il est élu pour la première fois en 1977 sous le mandat de Marcelle Lherbet. Réélu en 1983 au premier tour dans le mandat de Jean David où ils ne sont que 2 de la liste d'opposition. En 1989 il est élu sous le mandat de Pierre Poupon. A l'époque où l'on pouvait rayer et panacher les listes Pierrot avait toujours un très grand nombre de voix.

Pierrot devient maire en 1995. En plus de l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et de tout ce qui fait l'occupation habituelle, les réalisations les plus importantes sont la construction du gymnase en 1997, du début de la restauration de l'église en 1997, celle des remparts et de la Tour Fontaine en 1998. En 2000 inauguration de la rue du 14 juillet et de la salle de musique, ce qui a permis d'agrandir les bureaux de la mairie.

Pendant ce mandat c'est le début du fleurissement de la commune qui obtient sa première fleur en 1997. C'est aussi le début des vide-greniers à la Villeneuve dont les bénéficiaires iront à l'entretien du petit patrimoine et de la participation au raid des collectivités territoriales à Millau. Le festival de jazz continue. En 1998 devant les menaces de fermeture de la gendarmerie il y a eu des protestations qui ne suffiront pas.

Sa charge de Maire terminée il est bénévole au Secours Populaire.

Pierrot c'est une vie au service des autres, bien remplie, en toute simplicité



HOMMAGE AUX DEUX FUSILLÉS : Fernand BEAUPIN et Gérard LAGIER



Ce dimanche 8 octobre 2023, cela faisait 80 ans, jour pour jour, que nos 2 compatriotes résistants, jeunes pères de famille, étaient fusillés par les Allemands.

Résistants de la première heure ils ont fait partie du groupe des Francs-Tireurs et Partisans de Chanzy. Ils ont participé à différents sabotages (lignes téléphoniques, rails, ponts) ceci pour retarder l'avancée des troupes allemandes et avec l'espoir de retrouver une France libre et indépendante. Ils ont tenté en vain de tuer Marcel Déat, membre du gouvernement de Vichy, originaire de la Nièvre où il se rendait.

Traquées par la police de Vichy, après dénonciation, 18 personnes ont été jugées par un tribunal militaire allemand. La seule femme du groupe, Marcelle Rivière n'a pas été condamnée à mort mais mourra en déportation.

Ce 8 octobre 1943, 17 hommes, ligotés, sont fusillés sur le champ de tir des Groues à Saint-Jean-de-la-Ruelle parmi lesquels Fernand Beaupin et Gérard Lagier. Les corps ont pu être ramenés à Bonny le 10 novembre 1944. La foule qui suivait le cortège était si nombreuse qu'elle occupait toute la largeur de la grande rue, de la place jusqu'à l'église. Place qui porte leurs noms depuis le 15 avril 1945.



Tous les ans début octobre, le dimanche proche du 8, une cérémonie est organisée. La section locale du parti communiste dépose une gerbe sur leurs tombes en présence de leurs familles. Le défilé organisé par la commune part de la mairie pour aller aux monuments aux morts puis revenir place Beaupin-Lagier déposer une gerbe. Des représentants de la gendarmerie, les pompiers, l'Harmonie, le conseil municipal et de nombreux bonnychons suivent le cortège.

80 ans c'est une date symbolique. En ce triste anniversaire la municipalité a souhaité une cérémonie plus conséquente. Les enfants des écoles, accompagnés par la chorale Nuance, ont interprété «Le chant des Partisans». Cette année le Sénateur honoraire Jean-Pierre Sueur était présent ainsi que plusieurs maires des communes environnantes.

Une exposition du 8 au 27 octobre à la mairie, présentait l'histoire du groupe «Chanzy» entre autres, une fiche pour chacun des 18 résistants retraçait leur parcours, leurs actions.

AAPPMA Le Barbillou bounychou

Association Agrée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique



Ses lots d'action sont situés sur la CHEUILLE sur 8 km, de la passerelle près du Pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieudit « Les Loups », sur la route d'OUSSON à la sortie de BONNY SUR LOIRE et sur le lot E 18 de la LOIRE allant de l'embouchure de la CHEUILLE à l'approche du pont de CHATILLON SUR LOIRE et de l'écluse de Mantelot.

Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal.

Elle procède régulièrement à des empoissonnements de la Cheuille selon les besoins.

Elle anime, notamment, le concours de pêche annuel qui était de tradition le 3^{ème} samedi de mai, (mais qui pourrait désormais se situer en septembre du fait du niveau de l'eau), la fête nationale de la pêche le 1^{er} dimanche de juin, la journée truites et tous autres événements où elle peut jouer un rôle, comme l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, etc...

Attention ! Pour pouvoir pêcher vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction, cela pourrait vous coûter beaucoup plus cher !...



Représentée par son Président : Joël MAYERAU et son Trésorier : Stéphane DION, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Points de vente des cartes de pêche :

Attention les cartes ne sont vendues que par internet :

- à l'Accueil du SUPER U Z.A.C. La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE,
- à LA MAISON DE PAYS Place Beaupin-Lagier 45420 BONNY SUR LOIRE,
- soit de votre P.C. personnel en tapant « carte-depeche.fr » paiement sécurisé.

Amis Pêcheurs, venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale le Vendredi 26 Janvier 2024 à 18 h. Salle Dugué.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Le Président : Joël MAYERAU

Tél : 06.13.80.42.32 Mail : joel.mayerau@orange.fr

Le Vice Président : Alain COMPAIN

Tél. 06.81.05.15.72 Mail : dominique.gandon@sfr.fr

Le secrétaire : Jean Louis GODET

Tel: 06 79 08 36 99 Mail : jl.godet@orange.fr

La Maison de Pays

L'année 2023 a commencé par l'exposition artistique du 28/01 au 04/03.

Les artistes étaient: Kristelle Roux Arrault, aquarelliste et Martine Carpentier, sculptrice.



Venait ensuite l'exposition sur la généalogie en association avec Gien Généalogie du 1^{er} avril au 10 juin.

L'association a proposé des ateliers pour que chacun puisse commencer son arbre généalogique personnel les 22 avril et 27 mai après-midi.

Vif succès puisqu'une vingtaine de personnes y ont participé.



Pendant l'été, du 8 juillet au 16 septembre, ce sont les vélos qui ont occupé la Maison de Pays : Les anciennes courses cyclistes de Bonny étaient présentées ainsi qu'une rétrospective du Tour de France, l'histoire du vélo et de l'Union Sportive de Bonny avec sa championne Léane Tabu.



Une animation était proposée le 22 juillet et consistait en un jeu de piste à vélo permettant de découvrir les environs de Bonny. Il y a eu 15 participants, tous étaient ravis et ont demandé que l'animation soit pérennisée.

Du 30 septembre au 4 novembre s'est tenue l'exposition photo sur le thème de la Loire avec la collaboration de la fédération de la chasse qui nous a prêté des oiseaux des bords de Loire naturalisés.

L'association Cultur'Ados participait aussi à l'exposition. La remise des prix a eu lieu le 8 novembre.



PROGRAMME 2024

Du 20 janvier au 9 mars

Exposition artistique de M. Nicolas Bernon, décorateur sur porcelaine et patchworks du Mille Clubs.

Des démonstrations seront faites le 10 février.

Du 30 mars au 1^{er} juin

Les années 80 avec pour clôturer une soirée dansante le 1^{er} juin

Du 15 juin au 07 septembre

Les jeux olympiques

Jeu de piste pour vélo et piéton le 20 juillet

Du 26 septembre au 2 novembre

Exposition photographies sur le thème des animaux.

Du 23 novembre au 21 décembre

Exposition de Noël sur les régions françaises.



L'année s'est terminée avec l'exposition de Noël du 24 novembre au 23 décembre sur les traditions culinaires dans le monde et un marché de Noël.

Le 2 décembre, les exposants ont fait une démonstration de leurs talents et le 9 décembre a eu lieu une lecture de conte de Noël pour les enfants.

N'hésitez pas à venir voir nos expositions, vous y découvrirez toujours quelque chose et cela encourage les bénévoles qui font vivre ce lieu culturel. N'oubliez pas que la Maison de Pays propose de nombreux produits du terroir : bière, vins des coteaux du giennois, miel, huiles, pâtes et savons etc..

RENSEIGNEMENTS

29 Grande rue 45420 BONNY-sur-LOIRE
Tél : 02 38 31 57 71

Courriel : maisondepays@bonnysurloire.fr

Le Comité des Fêtes de Bouay sur Loire

L'année 2023 a permis au Comité des Fêtes, son équipe et ses bénévoles, d'organiser et de mettre en place 7 manifestations d'Avril à Septembre 2023

Elles ont suscité de l'intérêt, peut-être aussi de la curiosité sur ce que le CDF allait présenter aux habitants et aux communes voisines qui ont participé.

Le bilan est plutôt positif, même si pour certaines journées un peu plus de monde aurait été salulaire.

De ce fait pour la reprise du CDF et après plusieurs années de sommeil, les réalisations de ces manifestations n'ont été possibles qu'avec l'aide de la commune, ses habitants, ses bénévoles, ses mécènes et toutes les bonnes volontés.

C'est ce collectif qui permet d'avancer, de s'améliorer pour le plaisir de chacun.

L'envie et la motivation de cette année 2023 nous permettent de reconduire en 2024 le CDF avec 11 prévisions de manifestations dont 3 nouvelles (spectacle enfant, après-midi de jeux de société, apéro dinatoire animation musicale)

Le but de cette association est de toucher l'ensemble de la population, d'échanger, de participer, de créer un lien avec les autres associations, les communes avoisinantes afin que toutes les manifestations puissent être un lieu de rencontre, d'amusement, de joie et de pouvoir profiter de ces moments.

Le comité des fêtes remercie M. le Maire, son conseil municipal, ses techniciens, ses services administratifs, les commerçants qui nous ont soutenus financièrement pour notre séance de cinéma, le BBFC pour le prêt du stade pour le cinéma plein air, la fête des vins, l'Amicale Bonnychonne pour le prêt de matériel, l'Harmonie pour ses interventions, les adhérents et tous les bénévoles.

N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre équipe, même pour quelques heures, le côté associatif permet aussi des liens, des rencontres pour ne pas se retrouver tout seul.

Le CDF vous souhaite une très belle année 2024.

Annick LE GALLOU

Présidente du Comité des Fêtes et toute son équipe

SI VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE

Annick LE GALLOU - Tél. 06 11 61 19 89



Calendrier des fêtes

01

JANVIER 2024

- 6 Concours Belote BBFC (Beaulieu)
- 7 Galette BBFC (Beaulieu)
- 9 Galette des rois FNACA
- 13 Randonnée MCB place de la Mairie
- 13 Fondue / Galette MCB
- 14 Galette Harmonie
- 17 Vœux de la Municipalité (18h)
- 23 A.G UNRPA
- 23 A.G Fête des Vins
- 26 A.G Barbillon Bonnychon

Du 20/01 au 09/03

EXPO PACTHWORK & PORCELAINE
Maison de Pays

02

FÉVRIER 2024

- 02 A.G Comité des Fêtes
- 10 Danses traditionnelles MCB
& Comité des Fêtes de Batilly
- 12 A.G SERBAGH
- 17 Spectacle enfants Mardi Gras
Comité des Fêtes
- 20 Concours de Belote interne UNRPA
- 24 Théâtre MCB
sur 2 jours
- 25

03

MARS 2024

- 1^{er} A.G Amicale bonnychonne
- 2 Soirée dansante BBFC à Beaulieu
- 2 Théâtre MCB
sur 2 jours
- 3
- 8 Don du sang
- 16 Comité des Fêtes jeux de société
- 19 Défilé
Repas FNACA
- 21 Repas dansant UNRPA
- 22 A.G Maison de Pays
- 24 Carnaval des écoles dans les rues

Du 30/03 au 1er/06

EXPO LES ANNÉES 80
Maison de Pays

07

JUILLET 2024

- 14 Défilé / bal / feu d'artifice
Retraite aux flambeaux
Jeux pour les enfants square Legendre
- 19 Balade gourmande FDV 17-23 h
- 20 Séance Cinéma plein air Stade
organisé par le comité des fêtes
- 27 A.G Don du sang
- 28 Fête des Vins Coteaux du giennois

08

AOÛT 2024

- 17 Ronde des pommes USBC
- 18 Prix de la municipalité USBC
- 31 Forum des Associations

09

SEPTEMBRE 2024

- 1^{er} Vide grenier de la Villeneuve
Comité des fêtes
- 7 Fête vos jeux
Repas et soirée dansante
par l'Amicale bonnychonne
- 12 Don du sang
- 14 Concours de pêche
*Bords de Cheuille
Barbillon bonnychon*
- 15 Repas FNACA
- 17 Goûter Loto UNRPA
- 22 Loto BBFC
- 29 Les Virades de l'Espoir Gymnase

Du 28/09 au 02/11

EXPO PHOTOS des Animaux
Maison de Pays

& manifestations 2024

04

AVRIL 2024

- 1^{er} Chasse aux oeufs
Square Legendre
organisé par le comité des fêtes
- 09 Goûter / Loto UNRPA
- 13 BAL folk MCB
- 27 Concert Harmonie
- 28 Rassemblement vieilles voiture
Les vieilles bonnychannes

05

MAI 2024

- 1^{er} Tournoi des jeunes BBFC
Stade Bonny
- 08 Vide grenier en ville
Les vieilles bonnychannes
- Défilé du 8 mai 1945
- Bourse aux livres
Vaincre la mucovicirose
- 26 Loto BBFC
- 31 Fête des voisins

06

JUIN 2024

- 1^{er} Soirée dansante Années 80 MDP
- 2 Fête de la Pêche et Journée truites
Bords de Cheuille
- 9 A.G BBFC / repas parasol (Beaulieu)
- 15 Kermesse à l'école (APE)
- 17 Don du sang
- 22 Apéro dinatoire comité des fêtes
- 29 Méchoui du MCB
- 30 Rallye du MCB
- 30 Vide grenier Battage à l'ancienne
Journée de la truite
Barbillon bonnychon

Du 15/06 au 07/09

EXPO LES JEUX OLYMPIQUES
Maison de Pays

10

OCTOBRE 2024

- 06 Commémoration Beaupin-Lagier
- 10 Choucroute UNRPA
- 12 Exposition vente couture dessins
avec le Comité des fêtes
- 15 A.G FNACA
- 19 Moules frites BBFC

Du 26/10 au 03/11/2024
SALON D'ART D'AUTOMNE
Salle polyvalente

11

NOVEMBRE 2024

- 10 Repas des cheveux blancs
- 11 Défilé Armistice 14/18
- 12 Concours de belote UNRPA
- 16 Fête Saint-Aignan
- 17 Sainte-Cécile / Harmonie
Randonnée des pommes
- 21 Remise prix Maisons fleuries (18h)
Randonnée des pommes

Du 15/11 au 02/01/2025
EXPO NOËL EN FRANCE
Maison de Pays

12

DÉCEMBRE 2024

- 1^{er} Sainte-Barbe Amicale des pompiers
- 5 Repas fin d'année UNRPA
- 14 Marché de Noël
- 15 Amicale bonnychonne
- 21 Spectacle de Noël
- 22 Harmonie
- 31 Réveillon UNRPA



**ENSEMBLE
& SOLIDAIRES**
UNRPA

75 ANS D'HISTOIRE

Nous sommes la plus ancienne des associations de retraités n'appartenant pas à la fonction publique, puisqu'elle a été créée en 1945.

Cependant notre association est ouverte à tous (retraités et non retraités).

La section de Bonny-sur-Loire vous propose tout au long de l'année les activités suivantes :

- 2 lotos avec goûter,
- 2 concours de belote,
- 1 voyage d'une semaine,
- 1 sortie d'une journée,
- 2 repas dansants (cassoulet, choucroute),
- 1 repas de fin d'année avec animation, et bien sûr notre réveillon du jour de l'an.

Chaque jeudi après-midi, les adhérents qui le désirent, se retrouvent Salle Dugué pour la belote ou pour s'exercer aux jeux de société.

Pour passer de bons moments, vous distraire, rompre l'isolement, rejoignez nos 200 adhérents en assistant à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le Mardi 23 Janvier 2024 à la salle polyvalente à 14H30.



RENSEIGNEMENTS

Président Jean-Michel MORIN
Tél. 02 38 31 69 46

QUI SOMMES-NOUS ?

Ensemble et solidaires UNRPA compte 70 000 adhérents au niveau national, répartis en sections locales et fédérations départementales.

L'association construit son action autour de quatre valeurs fondamentales :

- ➔ LA PROXIMITÉ, car nous sommes présents partout en France
- ➔ LA CONVIVIABILITÉ, car nous aimons nous retrouver pour des moments partagés
- ➔ LA SOLIDARITÉ, car nous apportons l'entraide chaque fois que cela est nécessaire
- ➔ LA COMBATIVITÉ, car il faut défendre notre système de retraite et se faire entendre au plus haut niveau

Le Mille clubs

Le 9 décembre 2022, nous avons fêté les 15 années de présidence de Lucie et à cette occasion les 4 présidents qui ont dirigé le Mille Clubs étaient présents, Jean-Pierre, Roger, Lucie et Réjane, manquait ce jour là notre président d'honneur Pierrot, membre fondateur du club et qui malheureusement nous a quitté en avril.

Le Mille clubs nous propose toujours une douzaine d'activités sportives, culturelle, artistique... la plupart gratuites, car encadrées par des bénévoles. La section gym a lieu maintenant le mardi à 19 h et une nouvelle section a été créée « Couture créative » une fois par mois le jeudi, la section danse en ligne qui a démarré fin 2022 rencontre un beau succès.

L'année 2023 a commencé avec notre balade autour de Bonny suivie de notre traditionnelle fondue-galette. Pour la 4^{ème} fois, nous avons participé avec le Comité des Fêtes de Batilly, à un « bal trad » qui comme les années précédentes a accueilli de nombreux danseurs locaux, régionaux et même nationaux. Début juillet, le week-end a été chargé avec le méchoui, le samedi et le rallye inter-association que nous avait concocté l'association Fête des vins vainqueur de la dernière édition, le dimanche.



Cette année la section théâtre a joué deux week-end en février/mars en présentant une pièce de Pascal Guillemaud « Roudoudou », les rires et les applaudissements ont récompensé le travail de la troupe et les nombreux spectateurs ont permis au club d'assurer sa trésorerie.

C'est pourquoi en 2024, les 24 et 25 février ainsi que les 2 et 3 mars, nous vous attendons dans une nouvelle pièce « A fond les balais » de Vivien LHERAUX. La veille de la première représentation, Angélique, la costumière du théâtre, est victime d'un odieux chantage. Quatre femmes de ménage, valeureuses et pleines de vie, décident de lui venir en aide. Alors, en coulisse, dans l'ombre de Cyrano, commence un spectacle haut en couleur !

Les répétitions ont commencé à fond les balais..., l'équipe qui s'est agrandie vous présentera un sketch en ouverture de notre spectacle.

N'hésitez pas à venir rejoindre la grande famille du Mille Clubs

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Téléphone : 02 38 31 51 03

Facebook MCB-Mille-Clubs-Bonnychon

Email : mille.clubs.bonnychon@gmail.com

Site web www.mille-clubs-bonnychon.fr

BEE'MOBILE

Votre Espace de Vie Sociale itinérant Du Berry Loire Puisaye

- Les objectifs de la Bee'Mobile sont de :
- ◆ Développer la participation sociale
 - ◆ Favoriser l'accès aux droits
 - ◆ Proposer des actions itinérantes en lien avec les collectivités et les associations locales

JEUNESSE

Animations pour les jeunes de 10 à 18 ans

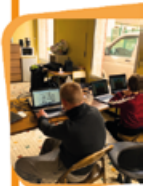
- **Cultur'ados** : club ados ouvert les mercredis et samedis après-midi, la moitié des vacances scolaires et présent aux collèges de Briare et de Châtillon.
- **Les colonies apprenantes** : séjours pédagogiques avec résidence d'artiste, ateliers sportifs, sorties culturelles, ...



L'ESPACE INITIATIVES HABITANT.E.S

Espace de rencontre et d'échange pour tous

- **Les projets citoyens** : mise en place de projets collectifs auxquels chacun.e peut prendre part à son niveau : jardin partagé, Lire et Faire Lire, comité des jeunes, ...
- **Guid'asso** : accompagnement des associations pour répondre à toutes leurs questions sur leur développement et leur structuration.
- **Sorties familles** : instants conviviaux et de partage par le biais de sorties.



PARENTALITÉ

À destination des parents et des familles

- **Le café des parents** : 2 fois par mois – moments conviviaux pour les parents souhaitant échanger autour de thématiques liées à la parentalité.
- **La médiation numérique** : ateliers numériques pendant les vacances scolaires.
- **Le Festi'vert** : temps festif, convivial et familial, une fois par an en octobre.
- **La ludo'mobile** : ludothèque itinérante avec jeux de société et jeux géants. Une fois par mois en itinérance sur le territoire.



Directeur
Jonathan HUMMEL
jonathanhummel@laligue45.fr
07 57 40 10 28

Coordinatrice
Gwennaëlle LE BARBER
evsinitiatives@laligue45.fr
07 64 89 39 67

Animatrice jeunesse
Céline BEAUMARIE
celinebeaumarie@laligue45.fr
07 57 40 10 28



L'HARMONIE DE BONNY



Un Nouveau Chef de Chœur pour la Chorale « Nuances »

La Chorale

C'est avec joie cette année que nous avons accueilli Monsieur Antoine GIOVACCHINI. Grâce à ses qualités professionnelles et humaines, il nous apportera un renouveau à la chorale « Nuances ». Les répétitions sont désormais le mercredi du 17h30 à 19h00 à la salle Dugué (en bas).

Une Ecole de musique,

Avec 5 professeurs professionnels, elle accueille les enfants à partir de 4 ans en classe d'éveil musical ou dès l'âge de 6/7 ans pour l'apprentissage d'un instrument. (flûte, clarinette, percussions, saxophones, cuivres...)



CONTACTS

Présidente : Amélie Côté 06 10 53 92 19

Sécrétaire : Jean-Pierre Côté 02 38 67 55 18



BONNYSWING

On bouge, on danse et on rit, on s'bidonne à BonnySwing !

Des moments sportifs vous sont proposés salle Dugué de Bonny-sur-Loire

Le mardi de 19h à 19h50

Danse fitness ou step

Le jeudi de 19h à 19h50

Renforcement musculaire

INSCRIPTIONS

sur place

par mail bonnyswing@gmail.com

Tél. Krys 06 07 45 73 42 ou Melina 06 82 72 11 68

via Facebook

<https://www.facebook.com/bonnyswing>

LA FOIRE DE SAINT-AIGNAN

En 2024, ce sera le samedi 16 NOVEMBRE, pour respecter la tradition du troisième samedi de Novembre !

En 2022, on a senti une légère reprise de la fréquentation tant côté exposants que côté consommateurs. Les photos jointes illustrent les missions de l'association « Fête des vins des coteaux du giennois » : Bernache, Châtaignes et p'tit salé/haricots rouges !



Pour 2023, le récit qui suit est de pure science-fiction et sorti 2 mois avant l'évènement d'un esprit résolument optimisme et confiant :

- Une bonne trentaine d'exposants est venue égayer la place Beaupin-Lagier, la rue Dugué et la rue du 14 juillet.
- Le stand de la Bernache, au milieu de la fête, au milieu du marché, a rencontré un succès qu'il n'avait pas connu depuis bien des années. Il faut dire que la Bernache avait un goût délicat, sans âpreté ni amertume, pas trop sucré : juste ce qu'il faut pour la consommer avec délectation (et modération, cela va sans dire) !... et les Choclat et Vin Chaud servis en alternative à la légendaire Bernache ont permis à toutes les papilles de s'égayer.
- Les Châtaignes avaient manqué l'an dernier, en 2022. Il y en avait donc 10 Kg de plus, qui ont trouvé preneur chez les nostalgiques mais aussi chez tous ceux qui apprécient les « Bouches Rouges », préparées depuis la veille avec amour et compétence car proposer des châtaignes bien goûtues exige un réel savoir-faire, depuis la petite entaille bien placée jusqu'à la dorure bien réalisée en passant par la chauffe humide, secret de fabrication !

- Le p'tit salé / Haricots rouges était tout simplement égal à lui-même, au point que même ceux qui, par crainte des haricots et de leurs conséquences, avaient demandé des pommes de terre pour mieux profiter de la sauce, eh bien oui, même ceux-là ont insisté pour goûter les haricots, cuits à point et savoureux à souhait. Un seul bémol à ce repas sympathique, convivial, rural et d'exception : il a fallu refuser du monde !



N'oubliez pas : 2024 sera une grande année, on vous attend encore plus nombreux ! Alors notez bien la date du 16 novembre et pensez à réserver le moment venu !

Chaque année 3^{ème} samedi de novembre

CONTACTS

Président : Jean-Claude Lecugy 06 61 79 73 64
Secrétaire : Annick Le Gallou 06 11 61 19 89
E-mail : fetesdesvins@bonnysurloire.fr

BALADE GOURMANDE ET CULTURELLE



En 2023, la promenade a tourné autour des séchoirs à tabac avec des démonstrations et des récits faits par ceux qui ont connu cette époque et pratiqué cette culture...

2024 fournira l'opportunité de découvrir un nouveau thème de balade avec la participation toujours appréciée de l'association historique de Bonny, la SERBHAG, qui fait toujours le lien entre la « grande » Histoire et notre histoire locale.

Et 2024, les vins des coteaux du giennois seront à nouveau mis en valeur, de l'apéritif au dessert, avec du jus de pommes des Vergers des Beaumonts pour ceux qui aiment les promenades éducatives accompagnées de « p'tits mangements » mais qui ne souhaitent pas consommer de boisson alcoolisée... Les artistes culinaires de l'association commencent déjà à réviser leurs recettes pour régaler les marcheurs !

Cette année rendez-vous le 19 JUILLET

N'oubliez pas votre gobelet ou verre et porte-verre ! Sans quoi, rassurez-vous : il y en aura à vendre : 2,50 € le verre I.N.A.O. gravé et 3 € avec le porte-verre !

CONTACTS

Président : Jean-Claude Lecugy 06 61 79 73 64

Sécrétaire : Annick Le Gallou 06 11 61 19 89

E-mail : fetesdesvins@bonnysurloire.fr



La F.N.A.C.A.

Grâce à l'arrivée de 2 nouveaux adhérents notre comité se maintient à 50 adhérents alors que dans chaque section il régresse régulièrement et logiquement du fait que notre Association comprend uniquement des anciens combattants de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

Au plan départemental nous ne sommes plus que 2 800 et environ 280 000 au niveau national.

Par la force des choses nos activités ouvertes au public ont été supprimées depuis quelques années.

Heureusement subsistent nos manifestations internes qui nous permettent de partager quelques bons moments d'amitié et de convivialité : galette des rois, repas du 19 mars et de début septembre ainsi qu'un voyage d'une journée en avril/mai.

Il paraît important de souligner que celles-ci sont maintenues grâce à l'appui de nos épouses et aux veuves qui, nombreuses, nous sont restées fidèles.

CONTACT

Claude Naquin
02 38 31 89 85

67^{ème} FÊTE DES VINS

La Fête des vins, c'est ça :



Cette année
28 JUILLET



Mais la fête des vins, c'est aussi ça :



Et la fête des vins, c'est encore ça :



... Et un manège et des poneys et un groupe d'animation musicale etc...



Avouez : ça donne envie d'y venir !?! Alors que ce soit en qualité de membre bénévole jouant les gros bras, faisant des grillades ou lavant des plateaux, n'hésitez pas : **VENEZ !** Notre Assemblée Générale, le mardi 23 janvier à 20h30 « salle du bar » (salle polyvalente) nous permettra de faire connaissance et vous permettra d'en savoir plus !

Sans quoi vous pourrez toujours venir partager avec tous les bénévoles la « fête des vins des coteaux du giennois » du **DIMANCHE 28 JUILLET !** Nous serons toujours heureux de vous y accueillir !



CONTACTS

Président : Jean-Claude Lecugy 06 61 79 73 64
Secrétaire : Annick Le Gallou 06 11 61 19 89
E-mail : fetesdesvins@bonnysurloire.fr



ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS

À l'origine en 1935, le but principal de notre association était de permettre la pratique de la chasse du petit gibier, sur terre et sur l'eau. Les habitants de Bonny propriétaires terriens ou non constituaient les sociétaires. Les résidents hors de la commune pouvaient devenir actionnaires sous réserve d'être coopté par le bureau. Le premier plan de chasse grand gibier a été attribué en 1994, nous avons obtenu 4 bracelets de chevreuil.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret (FDC45) a fait le choix depuis 10 ans de mettre en place des plans de chasse triennaux du grand gibier afin de faciliter la gestion des populations dans un espace-temps plus long que la période annuelle. Grâce à la gestion réalisée depuis l'origine : comptages, parcours à pied et observations de nuit, ainsi qu'au suivi des prélèvements : ratio, sexe, âge, notre territoire supporterait aujourd'hui un prélèvement maximum de 90 animaux sur 3 ans. Nous avons demandé et obtenu 60 chevreuils pour les saisons de 2023 à 2026.

Nous avons décidé d'ouvrir notre territoire aux archers et nous avons noué un partenariat avec l'Association Sportive des Chasseurs à l'Arc du Loiret (ASCAL).

Entre juin et septembre les archers peuvent pratiquer la chasse à l'approche ou à l'affût. Pendant cette période seuls les mâles : appelés brocards peuvent être tirés.

Cette méthode de chasse requière une bonne connaissance du terrain, de l'endurance et une patience phénoménale. Cet été 2 bracelets avaient été attribués, un chevreuil a été fléché, après plus de vingt sorties. Les archers utilisent des arcs à poulies ou des arcs traditionnels. Pour chasser à l'arc, il faut être détenteur du permis de chasser et de la validation annuelle ainsi que du brevet de chasse à l'arc. Ces 2 formations sont dispensées par la FDC45.



Au cours de cette saison, 2 sorties de groupes sont programmées. La première a eu lieu le 14 octobre. Les archers étaient au nombre de 15, 4 sociétaires de notre association les ont accompagnés et avaient pour but de pousser les animaux en silence. Les archers se postent dans les bois et taillis, soit au sol soit sur une échelle d'affût ; appelée aussi treestand. Les archers tirent les animaux parfaitement identifiés et à courte distance (moins de 20 m). Il n'est pas question de tirer un animal stressé ou fuyant.



Les règles de sécurité sont les mêmes qu'à la chasse à tir à balles.

Des panneaux «chasse en cours » informent tous les autres usagers pouvant se situer dans le périmètre chassé. Archers et rabatteurs portent un vêtement de couleur vive.

Quelques éléments de langage

Mettre la corde sur l'arc : bander l'arc

Un archer est considéré en action de chasse lorsque la flèche est encochée sur l'arc bandé.

Tendre la corde de l'arc avant de décocher : armer l'arc.

Lorsque le tir a atteint mortellement sa cible : on a fléché l'animal.

Adresses utiles :

FDC45

11 rue Paul Langevin

45077 Orléans cedex 2.

Tel : 02 38 69 76 20

Mail : fdcl@chasseurs45.com

ASCAL

11 rue Paul Langevin CS 337711

45077 Orléans cedex 2.

Tel : 06 22 94 92 46

CONTACT

Roger Gaboret - Tél. 02 38 31 64 18

rgaboret@gmail.com

US BONNY CYCLISME



École de vélo

L'école de cyclisme accueille les jeunes à partir de 5 ans dans l'année.

Les entraînements s'effectuent les mercredis et samedis de 14h30 à 16h30 au gymnase de Bonny et au vélodrome de Briare.

La période hivernale, les jeunes pratiquent le cyclo-cross et au printemps les compétitions sur route et piste.

Principaux résultats de l'école

Cette année en U9, **Émile Boitier** comptabilise dix-neuf victoires avec une médaille de bronze au championnat régional de cyclo-cross et les titres départementaux en route et cyclo-cross.

En U11, **Maxen Frau Marois** est victorieux à six reprises, 4^{ème} de la coupe régionale de cyclo-cross et du départemental route.

Première expérience pour **Paolo De Flo** avec quatre podiums sur route.

En U15, **Adam Tabu et Sacha Gadjiu** ont montré le maillot bonnychon sur les podiums.

En U17, **Yan Deberne** remporte la look dans la catégorie jeune.

Lucas Falcao, Ilan David, Océane Falcao et Sacha Gadjiu poursuivent leur apprentissage.

Effectifs 2023

U9 Nathan Agogué, Émile Boitier

U11 Maxen Frau Marois, Lucas Falcao, Paolo De Flo et Sacha Bègle

U13 Océane Falcao, Ilan David

U15 Adam Tabu, Sacha Gadjiu

U17 Yan Deberne



Léane Tabu, notre championne



Je m'appelle Léane Tabu, j'ai 17 ans

Je suis en 2^{ème} année de junior dans le cyclisme sur piste et route pour la saison 2023-2024 dans le Club de l'US Bonny.

Je suis en terminale et vis au Creps Centre Val de Loire à Bourges, étant dans le pôle France Cyclisme Piste / Endurance.

Je me trouve en liste ministérielle sportive de haut niveau et fais partie du collectif de l'équipe de France Route et Piste.



Mes objectifs :

Etre dans les sélections pour les championnats du Monde et d'Europe
Performer lors des compétitions nationales et internationales
Intégrer dans quelques années une équipe professionnelle

Mes dépenses :

Trajets aller-retour pour se rendre aux compétitions chaque week-end (entre 150 et 700 km)
Achat de matériel : vélos route et piste, paires de roues, casque, chaussures, compteur, tenues (entre 2000 et 3000 € pouvant aller jusqu'à 6000 à 7000 € si changement de vélos).
Règlement tous les mois de mon logement au Creps (250 €)
Engagement sur les compétitions (environ 10€/épreuve)

Mes réseaux sociaux :

Instagram : leane_tabu

Facebook : LÉANE TABU

Me contacter :

Tél. 0676855138 ou par E-mail : leane.tabu@gmail.com

Palmarès

Sur la PISTE...

Championne du monde de poursuite par équipe
Vice championne d'Europe de poursuite par équipe
Championne de France du Keirin 2021 et 2022,
Championne de France course aux points 2021 et 2022,
Championne de France de l'Américaine 2021 et 2022,
Championne de France du Scratch 2022,
Championne de France Elite de poursuite par équipe
Vice-championne de France de l'Omnium 2022,
3^{ème} du championnat de France sur le 500 m, de vitesse par équipes, de vitesse individuelle,

Sur la ROUTE...

Championne de France Junior 2023
3^{ème} au championnat d'Europe 2023
Vice-championne de France 2022,
Vainqueur de la finale de la coupe de France,
Vainqueur de la route de l'Ouest féminine
Championne régionale,
Vainqueur de la coupe de France des départements,
Vainqueur du kilomètre de Paris Tours.

En CONTRE LA MONTRE...

Championne de France individuel junior 2023
Championne de France du relais mixte 2023
3^{ème} au championnat d'Europe du relais mixte 2023
3^{ème} au championnat d'Europe du relais mixte 2022
Championne régionale
Vainqueur de la route de l'Ouest féminine
2^{ème} de la finale de coupe de France
Vainqueur de la coupe de France des départements
1^{ère} du chrono des Nations



Mon association

Page Facebook :

DANS LA ROUE DE LÉANE

E-mail : danslarouedeleane@outlook.fr

Bonny-Beaulieu Football Club-BBFC



L'équipe fanion du BBFC accède en départemental 2 pour la saison 2023/2024.

Après une très belle saison en départemental 3, notre équipe A termine 1^{ère} de la poule D du championnat Division 3 avec 8 points d'avance sur le deuxième.

La performance est de taille avec 88 buts marqués et 15 buts encaissés sur 20 matches joués. Un grand BRAVO aux joueurs et coachs pour cette saison exceptionnelle qui leur permet d'accéder à l'échelon supérieur.

Merci aux joueurs, coachs, arbitres, bénévoles, encadrants, supporters et partenaires pour votre contribution au quotidien à la vie du Bonny Beaulieu Football Club.



EQUIPE SENIORS A DU BBFC

AFFILIATION DU BBFC A LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Fiche club FFF - Saison 2022-2023



BONNY BEAULIEU FOOTBALL CLUB

n° d'affiliation : 560138

IDENTITÉ

Type de club : Libre

Ligue : LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE

District : DISTRICT LOIRET

Date d'affiliation : 18/07/2019

Date de publication de la création de l'association au Journal Officiel : 06/07/2019

N° de déclaration en préfecture : W451008396

N° d'agrément jeunesse et sports :

Date d'agrément jeunesse et sports :

N° Siret : 85206140700015

N° de dossier CND5 :

Code NAF : 9312Z

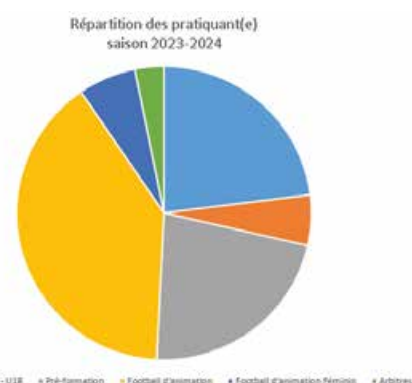
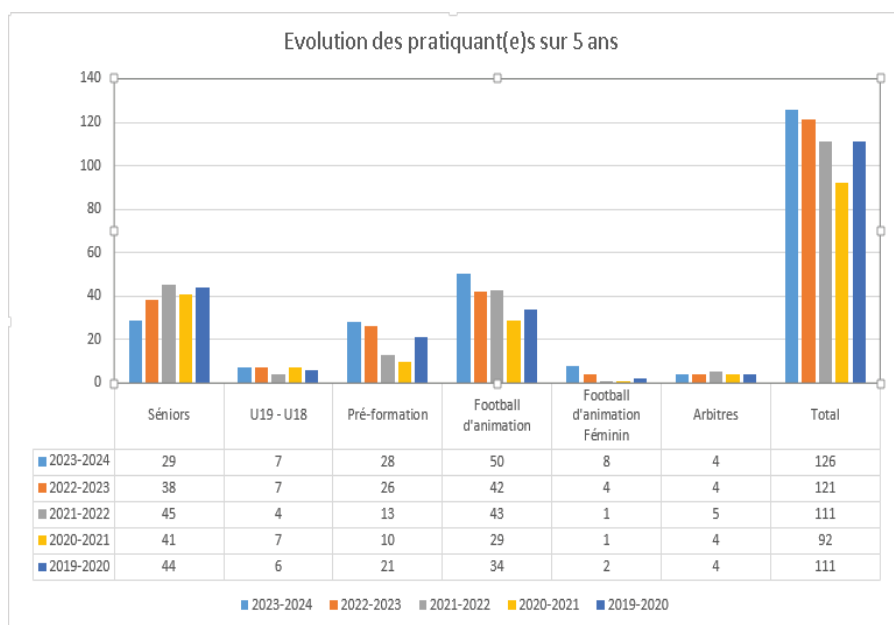
COORDONNÉES

Adresse : MAIRIE BONNY SUR LOIRE
15, Avenue Leclerc
45420 BONNY SUR LOIRE

Email officiel : 560138@lcf.fr

Président (Bureau)	RENARD Guy
Vice président	DUBOIS Patrice
Vice président	SIGNORET Yanniss
Secrétaire général (Bureau)	JOJON Jean-Claude
Trésorier (Bureau)	BAERT Inwin
Trésorier adjoint	RAGU Guillaume
Référent arbitre	RESSE Jean-Michel
Responsable technique Ecole de foot (U6-U11)	MOULIN Richard
Responsable technique Catégorie U6-U7	BOUREILLE Frédéric

U6-U7 - Educateur d'équipe	DURAND Florian
U6-U7 - Dirigeant d'équipe	DUBOIS Patrice
U8-U9	
Responsable technique catégorie	CLÉMENT Arnaud
U10-U11 - Educateur d'équipe	MOULIN Richard
U10-U11 - Educateur d'équipe	TURPIN Pierre
U13	
Responsable technique catégorie	GERBEAU Wilfried
U13 - Dirigeant d'équipe	GONZALEZ Ruddy
SENIORS	
Responsable technique catégorie	JOJON Anthony
SENIORS - Dirigeant d'équipe	PAROLA David



Nous pouvons constater sur les graphiques ci-dessus que le BBFC a perdu cette saison des licenciés seniors, pour autant nous avons conservé nos deux équipes qui évoluent en championnat de District du Loiret en 2ème et 4ème division. L'école de Football se porte très bien en attirant de plus en plus de jeunes enfants garçons et filles. Notre problème reste toujours l'encadrement de ces jeunes par des bénévoles de moins en moins nombreux.

Pour l'année 2024 le BBFC c'est un groupe d'environ 160 licenciés dont 35 seniors 28 dirigeants et plus de 90 jeunes à l'école de football.

Nos gardons nos 4 arbitres officiels qui officient sur les terrains du Loiret et de la région Centre Val de Loire pour deux d'entre eux.

Notre projet d'achat d'un minibus est bien avancé grâce à nos partenaires, le FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur), la région Centre Val de Loire et les Mairies de Bonny et Beaulieu qui ont répondu présents. Une part en autofinancement par le club a également été investie dans ce projet.

Ce minibus devrait être livré vers la fin d'année 2023. Il sera très utile pour l'école de Football et pour le déplacement de nos seniors lors de matches en région Orléanaise.

Un grand Merci à nos partenaires pour leur aide financière. Merci également à nos sponsors qui soutiennent le club par leurs panneaux publicitaires implantés sur les installations de Bonny et de Beaulieu.

Le BBFC vous souhaite une très bonne année 2024.



Hommage

Roger Mayerau nous a quitté en août 2023 à l'âge de 94 ans.

Figure incontournable du monde du football dans la région, Roger est toujours resté fidèle au Cercle Laique de Bonny sur Loire où il a commencé à son arrivée en 1948 pour y exercer le métier de boulanger.

Mais un accident de voiture l'a contraint ensuite à s'installer comme éleveur de faisans au hameau du Coudray à Bonny.

Sportif passionné, joueur reconnu puisqu'il avait été détecté et sollicité par des clubs professionnels, Roger a tenu tous les rôles au sein du club pendant plusieurs décennies : joueur, coach, secrétaire, trésorier puis président sans jamais compter ni son temps ni son énergie.

Au sein de l'équipe première il a porté haut les couleurs du club au niveau départemental en terminant à la première place du championnat de 1ère division du Loiret.

Le Cercle Laique de Bonny (100 ans en 2020) devenu le Bonny Beaulieu Football Club te remercie infiniment, Roger, pour ton dévouement, ta passion et pour tout ce que tu as fait pour que ce club de football s'améliore et évolue au fil des années.

Pour te rendre hommage et comme cela était ton souhait, nous essayerons de poursuivre et de faire perdurer ce club cher à ton cœur en continuant de proposer une activité sportive de football de qualité pour les jeunes du secteur dans un esprit sportif convivial et de respect des autres.

Merci Roger.

Pour suivre la vie du club (résultats, calendriers...)

Bonny Beaulieu Football Club sur facebook

Pour tous renseignements

Président Guy Renard 06 73 09 99 34

Secrétaire Jean Claude Jojon 06 83 00 15 36

Vice-président Yannis Signoret 06 47 84 18 38

La S.E.R.B.H.A.G.

Depuis un an la SERBHAG préparait les manifestations qui devaient avoir lieu pour fêter la rénovation de l'église Saint-Aignan de Bonny-sur-Loire en collaboration avec la municipalité.

Nous avons préparé le contenu historique pour le son et lumière, avons écrit un livre sur l'église et comme les festivités correspondaient aux journées du patrimoine, nous avons fait une exposition des habits sacerdotaux et objets culturels.

Des visites guidées ont été proposées le dimanche 17 septembre ainsi que les vendredi 22 et samedi 23 septembre.

Ces visites ont eu du succès puisque nous avons vu plus de 70 personnes dont 45 visites guidées.

Dans l'été nous avons collaboré avec la Maison de Pays sur l'exposition « Tout le monde à vélo » en présentant les anciennes courses cyclistes de Bonny, ainsi qu'avec l'association « fête des vins des coteaux du giennois » en commentant la randonnée semi nocturne sur la culture du tabac à Bonny et en tenant un stand le jour de la fête.

Pour l'année 2024, nous allons travailler sur le cimetière et envisageons de faire des visites guidées. Vous pouvez trouver toutes nos publications à la Maison de Pays de Bonny et nous retrouver lors de nos réunions qui sont en général le 3^{ème} lundi du mois à 14h30 au local SERBAGH face à B1 ainsi qu'à notre assemblée générale le 12 février 2024.

La présidente
Martine Lecugy



CONTACT

Martine Lecugy
Tél. 06 81 98 70 07
E-mail: martinelecugy@orange.fr



LA BIBLIOTHÈQUE



Il y a eu beaucoup de nouveautés dans la bibliothèque tout au long de l'année.

Nous avons terminé l'année 2022 en présentant une lecture de contes de Noël à la Maison de Pays.

Depuis le début de l'année 2023 nous avons ouvert un nouveau créneau horaire : le mercredi de 10h à 12h.

Une fois par mois, nous travaillons avec le RAM (relais assistante maternelle) nous recevons les aides maternelles avec les enfants auxquels nous lisons des contes en particulier des kamishibais.

Au mois de mars, nous avons reçu toutes les classes de l'école de Bonny. On avait divisé les classes en deux vu l'exiguïté de la bibliothèque. Une moitié consultait les livres et l'autre moitié écoutait une histoire. La formule a beaucoup plu aux enfants et aux institutrices. Grâce à cela, nous avons eu davantage d'inscriptions d'enfants. Nous allons recommencer après les vacances de Toussaint.

Début juillet nous avons fait une animation avec le club Cultur'Ados. Il s'agissait de faire découvrir un livre (les 3 mousquetaires d'Alexandre Dumas) grâce à des énigmes, saynètes et puzzles. Les jeunes devaient ensuite le retrouver dans la bibliothèque. Nous avons terminé par un goûter partagé avec les animateurs et les jeunes.

Cet été nous n'avons pas fermé la bibliothèque mais juste réduit les horaires aux mercredi et samedi.

Depuis la rentrée, nous avons commencé l'heure du conte le dernier mercredi du mois de 11h00 à 11h45 pour les enfants de 3 ans à 7 ans accompagnés d'un parent. On demande aux personnes de s'inscrire à la Maison de Pays car on ne peut pas accueillir trop d'enfants. Lors de la première séance nous avons eu 6 enfants.

Du fait du plus grand nombre d'enfants qui fréquentent la bibliothèque nous avons demandé une extension de livres à la Loiretek avec laquelle nous travaillons.

Nous continuons à diversifier notre offre en achetant régulièrement des nouveautés. Vous pouvez retrouver notre collection sur : <http://new.mabib.fr/bonny/>

Nous avons désormais 75 familles inscrites et 1100 livres ont été empruntés depuis janvier. A la fin de l'année nous aurons doublé le nombre de livres prêtés par rapport à l'année 2022. N'hésitez pas à venir nous rendre visite. Vous pouvez aussi nous retrouver sur le Facebook de la bibliothèque.

Christiane, Delphine, Joël, Marie Pierre, Martine, Réjane, Sophie et Sylvette

CONTACT - INFORMATIONS

Bibliothèque municipale

Rue de Bicêtre - 45420 BONNY SUR LOIRE

Contact : Martine Lecugy - 02 38 31 57 71

bibliotheque@bonnysurloire.fr

Catalogue sur : <http://mabib.fr/bonny/>.

Horaires : Mardi de 16h à 18h sauf vacances scolaires

Mercredi de 10h à 12h et Samedi de 10h à 12h

AMICALE BONNYCHONNE

RECETTE d' « Un dimanche pour tous » :

- 800 mètres de vide grenier, soit 120 exposants environ
- 500 repas, 200 kilos de frites, 120 kilos de boudin noir
- 100 litres de jus de pommes et 300 de bière (eh oui il a fait chaud !!)
- Environ 100 véhicules anciens
- 50 bénévoles de 15 à 75 ans
- De très nombreux visiteurs ...

Et notre activité « Battage à l'ancienne » toujours très appréciée avec 250 gerbes soit 60 bottes de paille - 600 kilos de grain et 120 kilos de farine.

Quelques frayeurs à cause de la météo, mais OUF, les orages ont préféré nous éviter. Des heures de travail incalculables, une fatigue inestimable, mais quelle belle journée....

1000 mercis à toutes et tous pour votre visite, soutien, aide, encouragement, ...

A l'année prochaine

Sylvette et toute l'équipe de l'Amicale Bonnychonne

Manifestations 2024 :

Un dimanche pour tous : le 30 juin, sur les bords de Cheuille,

Un samedi jeu de société : le 7 septembre, au Mille Clubs

Notre beau marché de Noël, les 14 et 15 décembre, à la Salle Polyvalente

LES CHEVEUX BLANCS

Le 5 novembre 2023 s'est déroulé notre repas annuel des « Cheveux Blancs »

Une belle journée où pas moins de 140 personnes ont pu déguster le délicieux repas élaboré par notre cuisinier Thibaud.

L'animation était assurée par Pascalina et nos convives ont apprécié de danser, chanter et se confronter dans un Quizz musical. Un joli moment de convivialité.

Nous vous attendons l'année prochaine, notez déjà la date : le dimanche 10 novembre 2024 !



MAISONS FLEURIES 2023

Cette année, à nouveau, le climat n'a pas favorisé nos laborieux jardiniers. Mais malgré tout de belles surprises attendaient le jury.

Des jardins différents les uns des autres, par leur présentation ou leur mise en scène. Soit très fleuris avec de nombreuses variétés florales et des coloris attirants le regard. Soit paysagers avec plus de verdure, mais parfaitement entretenus. Soit encore de petits bijoux très harmonieux.

Des couleurs toujours choisies avec soin, des multitudes de fleurs toujours mises en valeur.

De belles surprises aussi dans les espaces restreints, ruelles, rues, terrasses, balcons... Cela donne à notre commune un charme supplémentaire qui satisfait les passants. Un air de gaieté, qui invite à la flânerie et à la réflexion, permettant de se rapprocher de jolies fleurs et magnifiques rosiers aux effluves envoûtantes.

L'imagination ne manque pas à nos amoureux des plantes, pour offrir un spectacle toujours renouvelé et mettant à l'honneur notre ville.

Nos jardiniers communaux, ont également encore réussi à nous offrir une profusion de fleurs en gardant à l'esprit les espèces, les couleurs s'accordant entre elles. Toujours ces énormes bouquets offerts à la vue des administrés et des touristes. Souvent de véritables tableaux qui raviraient les peintres de passage. Merci à eux pour cela.

CAMPING DU VAL



Cette année, nous avons retrouvé les touristes, Français et Etrangers, venus nombreux. Certains faisaient une halte bienfaitrice, d'autres prolongeaient leur séjour pour visiter notre village et ses environs. Beaucoup également de cyclotouristes étaient de passage le long de nos cours d'eau et sur nos chemins. Nos commerces ont profité aussi de cette affluence sympathique, qui espérons le perdurera dans les prochaines années.

Beaucoup de retours positifs pour notre petit camping. Quelques aménagements supplémentaires ont été faits pour un meilleur confort: un micro-ondes, jeu... Une nouveauté également très appréciée par tous, la possibilité de paiement par carte bancaire.

Peut-être pourrions nous également accepter les chèques vacances, mais cela reste à organiser. Quelques petites réparations nécessaires sont à prévoir pour 2024.

Un remerciement particulier à Sylvette, qui a su, par son accueil chaleureux, sa rigueur à la tenue des comptes, sa disponibilité, a permis la redynamisation de notre petit coin de verdure.

Les visiteurs ont salué la propreté des sanitaires ainsi que des espaces verts.

Merci également aux services techniques.

47^{ème} Salon d'Art d'Automne



Nous avons accueilli pour ce 47^{ème} Salon, Sergiu Rusu, d'origine moldave, installé en France depuis de nombreuses années. Ses tableaux reflètent en tout point, son énergie, sa joie de vivre. Des coloris pétillants où se mêlent des couleurs chaudes, comme le rouge, l'orange, le jaune et des teintes plus douces, le bleu, le rose. Mais toujours cette envie de peindre la vie telle qu'il la ressent, d'apporter de la joie, des moments de contemplation (paysages, mer...) ou des moments de labeur par des scènes mettant en valeur les travaux de la terre.

Avec toujours à l'esprit, le besoin de donner à réfléchir sur la beauté des choses simples et leur fragilité.

Merci à cet artiste pour sa gentillesse, sa discrétion. Son approche facile auprès du public, prêt à répondre à leurs questions sur la méthode utilisée de la peinture «au couteau». Nous garderons un très bon souvenir de sa venue dans notre commune et peut être le recroiserons-nous dans un autre salon.



Merci à nos autres fidèles artistes, peintres, sculpteurs, qui chaque année, assurent la réussite de ce salon par leurs oeuvres toujours renouvelées, permettant ainsi d'offrir un moment de convivialité, apprécié par tous les visiteurs.

De nouveaux exposants sont venus et certains récompensés. Espérons les revoir l'année prochaine.

Sans oublier l'équipe qui anime celui-ci, la commission SAA, les agents des services techniques et agents d'entretien ainsi que Fred pour la partie administrative importante.



Lauréats 2023

Peinture

1^{er} prix Béatrice Foltier-Berthon

2^{ème} prix Brigitte Chénévé

3^{ème} prix Yvette «Valéna» Albertoni

Sculpture

1^{er} prix Michel Guillot

2^{ème} prix Viviane Conquet

Un prix d'honneur a été remis à Michel Couët, sculpteur sur métal, pour sa fidélité au salon.



Un rassemblement de solidarité



Merci à Transdev Loiret Mobilités, Merci à Super U, Merci au CNPE de Belleville, Merci aux Vergers des Beaumonts, Merci à tous les artisans et commerçants qui font des dons en nature ou en espèces, Merci aux Communes qui nous soutiennent et particulièrement la Commune de Bonny-sur-Loire qui nous aide en logistique et financièrement, Merci à chacune et chacun des marcheurs, vététistes, cyclistes qui participent, Merci à Brigitte, Marie-Pierre, Martine, Louis-Ange, Christiane, Christian, Michel, Christiane, Marie-Claude, Eliane, Frédérique, Max, Jacqueline, Joël, Claudie, Françoise, Josiane, Chantal, Françoise, Roger, Dominique, qui ont pu libérer un peu de temps cette année encore pour aider aux Virades ! Merci également à toutes celles et ceux qui n'étaient pas disponibles cette année mais sont déjà prêts dans leur tête pour aider en 2024 et faire du 29 septembre un nouveau succès !

Organisé par l'Association Vaincre la Mucoviscidose, l'évènement « les Virades de l'Espoir » est avant tout un rassemblement de solidarité qui vise à collecter des fonds et sensibiliser le grand public à cette maladie : Les Virades de l'espoir, journée nationale de loisirs, de mobilisation et de collecte partout en France, permettent à tous de lutter contre la mucoviscidose.

Merci aussi aux «Coulisses du Rire» qui a, pour «Vaincre la Mucoviscidose», offert en 2023 la moitié de sa recette lors d'une représentation à Gien (l'autre moitié étant pour la recherche sur la Sclérose en plaque), via le Lions club Sully/Gien

Merci encore à tous ceux qui nous donnent des livres en vue de la « grande vente à prix cassés » du 8 mai, ainsi qu'à ceux qui en achètent : cela participe à faire grossir la cagnotte remise chaque année pour « Vaincre la Mucoviscidose »

Merci à tous les donateurs que vous êtes : retrouvez-nous au gymnase le 29 septembre 2024, vous pourrez y faire un don même si vous ne marchez pas, même si vous ne faites pas de vélo ni de VTT ! En 2023, grâce à chacune et chacun de vous, ce sont une nouvelle fois plus de 10 000 € qui ont été remis à l'association nationale pour accompagner la recherche et les malades. MERCI !

DON DU SANG

ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES POUR LE DON DU SANG BONNY-BEAULIEU

Notre association a été créée en 1978, régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique.

Pour donner son sang, il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité avec photo
- Bien s'hydrater et ne pas être à jeun avant le don
- Prendre rendez-vous

Les prochaines collectes, pour 2024, auront lieu les :

Jeudi
08
MARS

Jeudi
17
JUIN

Jeudi
12
SEPT.



N'hésitez pas à venir donner votre sang.

Pas sûr de pouvoir donner ? Faites le test en ligne et prenez rendez-vous sur : ["dondesang.efs.sante.fr"](https://dondesang.efs.sante.fr).

En donnant votre sang régulièrement, vous contribuez à sauver des vies tout au long de l'année.



Bienvenue à...

DEGARDIN Gabriel, Bruno, Jacky	28/10/2022
RENARD Thyméo, Julián, Jean, Tony	02/02/2023
MORCHIPONT Eléna, Isabelle, Edwige	16/03/2023
SINGLAS Augustin, Cyril, Gabriel, Marie	09/04/2023
MORIN Loéline, Christiane, Muriel	26/05/2023
AZRAK Théa	15/06/2023
CHABIN Oscar, Tony, Francis	30/06/2023
LENAIN Diane, Sylvie, Julienne	14/08/2023
VAN DORP Alice	11/10/2023
JOJON Martin, Olivier, Mickaël	13/11/2023



Félicitations à...

CARRÉ Benjamin et CHARBONNIER Coralie	10/06/2023
BORNAT Bruno et MAYERAU Marie-Laure	01/07/2023
TABOUKOUYOUT Nicolas et ESTANG Cindy	05/08/2023
PATTI Michel et LEBOULE Magali	05/08/2023
DOUAIRE Mathias et HARRI Ishane	30/09/2023

Ils vous ont quittés...

LOUCHARD veuve LEROUX Odette	04/02/2023
GILLOT Gilbert	05/02/2023
RAVEUX veuve MILLEREAU Geneviève	13/02/2023
RAYNAL épouse GURY Catherine	24/02/2023
LAFOY Jean-Pierre	23/03/2023
THYLIS épouse DELVAUX Josiane	07/04/2023
BERTON Pierre	21/04/2023
GÉRÔME Yves	26/05/2023



MATHIEU Nadine	29/05/2023
ROSSIN veuve DUMOULIN Jeannine	08/06/2023
SALIN veuve CHAMAILLARD Jeannine	08/07/2023
LECONTE épouse JACOB Marie-Claude	25/07/2023
MÉTAUT Jeannine veuve SAUDINO	12/08/2023
JACOB Geneviève veuve CHAVANCE	16/08/2022
DURAND Joseph	10/09/2023
THOMAS Christian	19/11/2023

Les acteurs de la santé

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27 Grande rue à Bonny-sur-Loire
Tél. 02 38 36 21 89
Heures d'ouverture du secrétariat
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 8h - 12h / 13h - 16h45
Mercredi 8h - 12h

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr KITANOVA Vesela Tél. 02 38 36 86 37
Dr SHESTAKOVA Nadia Tél. 02 38 35 11 98

CHIRURGIEN DENTISTE

Dr FREGEAI Vincent Tél. 02 38 31 51 99

CABINET D'INFIRMIERS

Mmes VIGNERON Réjane Tél. 02 38 31 51 95
RACARY Anne-Laure
NARCISO Jessica

Mme GIACOMINI Murielle Tél. 02 38 31 64 96
M.AYMON Thierry

NUTRITIONNISTE

Mme GONZALEZ Elodie Tél. 02 38 36 21 89

PÉDICURE PODOLOGUE

Mme BOIZEAU Gaëlle Tél. 06 64 30 19 70

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme BOULARD Faustine Tél. 06 74 69 67 55

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

PIANTONI-PELEAU Christelle Tél. 06 60 15 13 11
ZA la Champagne

PHARMACIE

VINCENT Sandrine & MICHOUX Nelly
9, Place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 62 31
pharmaciebonny@offisecure.com

VÉTÉRINAIRES

Vétérinaire ESCAVET Tél. 02 38 31 70 00
ZA la Champagne

MAISON DE RETRAITE

Les Jardins de la Loire- R.D 2007 - La Grange aux Cailles
Tél. 02 38 31 57 92 e-mail: accueil@jardinsdelaloire.com

OPTICIEN

Optic 2000 Tél. 02 38 31 59 76
Galerie commerciale du Super U

INFIRMIERE EN ADDICTOLOGIE

Mme Haltebourg Tél. 02 38 24 54 15

Les adresses d'assistance

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence en mairie le mercredi de 15h à 17h (sur rendez-vous)

ASSISTANCE SOCIALE

Agence Départementale des Solidarités de Gien - Tél. 02 38 05 23 23

ENFANCE MALTRAITÉE

Appel gratuit et confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés au 08 00 05 41 41 et 119 ou allo119.gouv.fr/

VIOLENCES CONJUGALES

Tél. 3919, soutenu par le ministère en charge des droits des femmes et géré par la « Fédération nationale solidarité femmes » en partenariat avec les principales associations nationales luttant contre les violences faites aux femmes.
<http://www.solidaritefemmes.org/>

REPAS A DOMICILE

Ponctuellement ou durablement, pour organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical - Inscription à la mairie.
Tarifs selon revenus : entre 7 et 10 € UDAF (Point info familles).

SERVICE À LA PERSONNE

Maison des services 48 Faubourg Villeneuve 02 38 29 20 91
mail : lamaisondesservices45@orange.fr

AUTRES AIDES

Consommation, surendettement, microcrédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handicap, dépendance...

Contactez-nous 02 38 71 99 99 ou 02 38 71 99 32

Site internet : www.udaf.45.com

AIDE MENAGÈRE

- A.D.A.P.A. Briare : 02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65
- Maison des services de Bonny 02 38 29 20 91

TÉLÉ ALARME

(exemple Présence verte...). Renseignements à la mairie de Bonny

LA MAISON DES ADOS

Gratuite et confidentielle, avec ou sans rendez-vous, à l'écoute pour les ados de 11 à 25 ans et / ou leurs proches, 17 Rue Raspail à Montargis Tél. 07 85 76 64 75
mdamontargis@amara45.fr

Lundi: 15h-18h - Mercredi: 14h-18h - Vendredi: 15h-18h.

BIEN ÊTRE BEAUTÉ

Centre de balnéothérapie

PIANTONI PELEAU Christelle
ZA La Champagne Tél. 06 60 15 13 11

Coiffure

ALEX'DAV
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 31 56 59

AURÉLIE COIFF
66, Grande Rue Tél: 02 38 31 63 41

Christian PATASSE
85, Grande Rue Tél. 02 38 31 65 96

MISS TIFS
21, rue du 14 juillet Tél. 02 18 49 35 97

Instituts de beauté

INFINIE BEAUTÉ
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 58 06

L'ILE DE BEAUTÉ
11, avenue du Gal Leclerc Tél. 02 38 35 18 24

Remise en Forme

Salle de Fitness CLUB VERT
clubvertbonny@gmail.com Tél. 02 38 37 18 74

Couture

COUSU D'AVANCE
Sylvette Métails Tél.06 47 94 55 66
sylvettemetails@gmail.com

ATELIER DU BUISSON
Galerie SUPER U Tél. 02 18 11 62 38

BRICOLAGE - ÉLECTROMÉNAGER

BONNY CONFORT
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 60 95
e-mail: bonnyconfort@gmail.com

HÉBERGEMENTS

CAMPING DU VAL
3, rue du Camping Tél. 06 64 02 74 43

Meublés touristiques

Xavier et Corinne SERRE 1, rue du 14 juillet
Tél. 03 86 39 24 55 ou 06 89 43 73 29
e-mail: xc.serre@wanadoo.fr

David FEUILLETTE
10, Grande Rue Tél: 06 83 33 90 86

A & J DUBOIS
94, Grande Rue Tél. 06 25 42 57 80

Gîtes ruraux

Jean-Rémy KASSIAN
La Fontaine - Tél. 02 38 31 88 29 - 06 10 75 69 07
e-mail: jrc-catherine@wanadoo.fr

MAISON GAUGUIN
87, rue du Faubourg Villeneuve - Tél. 06 11 76 20 89
e-mail: claude.carel@neuf.fr

Gîtes d'étape

LA MALITORNE
127, Grande Rue Tél. 06 80 06 76 29
e-mail: gitelamalitorne@gmail.com

TRIOULEYRE / BAILLY
11, rue Porte de Bourgogne Tél. 06 84 05 62 19

Café Bar Tabac

CAFÉ DU LOIRET
13, place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 64 56

MÉTIERS DE BOUCHE

Arboriculture (Pommes et poires)

VERGERS DES BEAUMONTS
2, Route d'Auxerre Tél. 02 38 31 63 88
e-mail: vergers.beaumonts@wanadoo.fr

Apiculteur

Alain CARRÉ
50, rue du 14 juillet Tél. 02 38 31 65 95
ou 06 27 87 01 42

Boulangers Pâtisseries

LE CARRÉ GOURMAND
10, place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 57 88

Épicerie / restauration rapide

RIYA
11, Place Beaupin Lagier Tél. 09 53 83 25 66

Restaurant -Bar

COMPTOIR DES VOYAGEURS
ZA La Champagne Tél. 02 38 27 01 45
e-mail: contact@lecomptoirdesvoyageurs.fr

LE QG PIZZERIA
10 Place Beaupin-Lagier Tél. 07 45 09 85 16

Produits régionaux

HO PRODUCTEURS SARL
Les Beaumonts -
2, Route d'Auxerre Tél. 02 38 31 63 88

Viticulteurs

Emile BALLAND
Les Ratas RD2007 Tél. 02 38 31 62 59

Les acteurs de la vie économique

Commerce bois

WOOD CENTER
3, route d'Auxerre Tél. 02 38 35 10 52

Coopératives agricoles

AGRALYS
Rue des Jolies Tél. 02 38 31 64 81

SODIAAL
Rue des Jolies Tél. 02 38 31 60 19

AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Jardineries, Animalerie, Produits régionaux

GAMM VERT SYNERGIES CENTRE
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 70 20
e-mail : bonnysurloiregv@gammvertsnergies.fr

LOISIFLOR
RD 2007 Tél. 02 38 31 45 75

VAL FLEURI
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 37 04 33
www.val-fleuri45.com

Élevages de faisans, perdreaux

ENVOL 45
7, rue du Coudray Tél. 06 85 37 94 94
e-mail: envol45@gmail.com

GAEC FAISANDERIE DU COUDRAY
9, rue du Coudray Tél. 02 38 31 62 29

Toilettage Chiens Chats

BÉNÉDICTE TOILETTAGE
9, route du Pressoir Tél. 06 48 64 50 65

Travaux agricoles et ruraux

SARL VAN DORP
Les Sainjoncs Tél. 02 38 31 58 05 - 06 24 46 23 15
e-mail: van-dorp.gerard@wanadoo.fr

ARTISANS

Bâtiment aménagement d'intérieur

DOS REIS Jorge
Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 54 92 - 06 59 29 82 84

BERTON SARL
2, rue du Berceau Tél. 02 38 31 61 59

BRUNI Antoine
133, Grande Rue Tél. 02 38 31 63 58
e-mail: bruni.antoine.btp@orange.fr

Carrelage - Cheminées - Poêles

SOL FLAMME
1, Les Ratas RD 2007 Tél. 02 38 31 63 63

Couteaux Fabrique et affûtage

OWL BLADES
43, Grande Rue (sur rdv) Tél. 06 60 24 86 81

Couverture, Zinguerie, Charpent, Isolation

ROBERT Pascal
21, rue de Landes Tél. 02 38 29 67 46 - 06 74 76 01 54

CORBARD
e-mail corbardk@gmail.com Tél. 06 48 13 55 28

Electricien

EMD Campo
19, rue Faubourg Villeneuve Tél. 06 24 44 24 89

Menuiserie Ébénisterie

SALIN Rémi
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 31 61 32
e-mail : salin@wanadoo.fr

Réparation motoculture

SARL MCJ Julien CHARPENTIER
5 rue des Jolies Tél. 07 60 26 76 11
e-mail : mcjmotoculture@gmail.com

Serrurerie - Métallerie Ferronnerie

AU FIL DE L'ACIER
3, allée du Noyer Vert Tél. 06 46 63 25 15
e-mail: aufildelacier@gmail.com

Serrurerie, maintenance, métallerie

SOCIETE SERVICES ET MAINTENANCE
ZA La Champagne Tél. 02 38 29 03 97

Peinture-revêtements

TURPIN PEINTURES
3, Maison Seule Tél. 06 67 87 82 56

Plomberie Chauffage Électricité

BERCIER LECHAUVE SA
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 62 93

Plomberie Chauffage Menuiserie alu

PICOT Olivier
e-mail: contact@olivierpicot.fr Tél. 02 38 31 67 43

Ramonage Entretien dépannage

BRUNO BERTRAND RAMONAGE -BBR
Tél. 06 16 53 11 98

AUTRES ACTIVITÉS

Gestion Administration des ventes, secrétariat

LA PAPERASSERIE
5 rue des Jolies Tél. 07 81 74 58 58
e-mail: nathaliefougeret@lapaperasserie.com

A.E.C.P Agence environnement contrôle prévention
10 rue du Buisson Tél. 02 38 31 58 65

Notaire

Maitre Philippe CAUQUY
ZA La champagne Tél. 02 38 31 60 23
e-mail: philippe.cauquy@notaires.fr

Fabrication matériel manutention et logistique

SAFIL
Route de Vaupy Tél. 02 38 37 74 00
e-mail: contact@safil.fr

Agences immobilières

HEXAGONE IMMOBILIER
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 38 31 72
e-mail: hexagone58@wanadoo.fr

ORDIM IMMOBILIER
46, rue Faubourg Villeneuve Tél. 02 38 31 57 73
e-mail: marie@ordim-immo.com

Auto-École

ESPACE CONDUITE
2, Place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 52 01

Commerces et commerces spécialisés

LE MARCHÉ AUX AFFAIRES
ZA La Champagne Tél. 09 53 33 87 62

SUPER U
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 52 20
e-mail: superu.bonnysurloire@systeme-u.fr

BI1
56, rue Faubourg Villeneuve Tél. 02 38 31 53 80

Opérateur funéraire

BOURSELOT CATON
23, rue de Thou Tél. 02 38 31 62 98

Paysagiste

GUILLOT JARDINS DÉCO
63, rue du Château d'eau Tél. 06 76 07 72 48
e-mail: victorienguillot45@gmail.com

Brocanteur

Eric PICAULT
33, rue du 14 juillet Tél. 06 99 44 96 72

Contrôle technique véhicules

C.T.A.B.
ZA La Champagne
Tél. 02 38 35 81 04 - 06 66 03 50 30
e-mail: ctabbyonny@gmail.com

Distributeurs de billets

Crédit Agricole 6, Place Beaupin Lagier
Société générale Galerie commerciale Super U

Fuel

BONGIBAUT Jean-Bernard
RD 2007 Tél. 02 38 31 54 46

Garagistes

J.R.C Motos
98, Grande Rue Tél. 02 38 67 02 33
e-mail: jrc-catherine@wanadoo.fr

GARAGE PAROT - SANTINI Carrosserie -Peinture
139, Grande Rue Tél. 02 38 31 63 32
e-mail: garage.parot@orange.fr

GARAGE D'HAENENS
ZA La Champagne Tél. 02 18 11 65 45
e-mail: garagedhaenens@orange.fr

Informatique

SETUP ON LINE
Galerie commerciale Super U - Tél. 02 38 31 51 10

Location bennes

LOCABENNES
133, Grande rue Tél. 02 38 31 57 28

Taxis

TAXI MICKAEL Tél. 06 78 44 75 12

TAXI RENARD
Tél. 02 38 31 52 91 Tél. 06 07 41 97 53
e-mail: renardtaxis@orange.fr

Poterie à la corde

LE SHED
6 allée du Noyer Vert Tél. 02 38 29 03 67

Travaux entretien et divers

ALLO TONIO
16, rue Faubourg Villeneuve Tél. 02 38 31 57 66

L'appli de Bonny-sur-Loire



Vous cherchez les coordonnées d'un commerçant, cliquez sur [Répertoires], son nom commercial et vous trouverez. Tout est classé par ordre alphabétique, donc si vous cherchez un «garage», ce sera plus évident encore ! Vous cherchez le calendrier des Fêtes ? Cliquez sur [Actus / Evènements] et il apparaîtra. Vous cherchez un compte rendu de conseil municipal ? Tapez [ma Mairie] et vous trouverez !

Vous avez une démarche à accomplir et vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Tous les liens sont dans le pavé [Démarches].

Vous cherchez les menus de la cantine ?

Il faut sélectionner [Enfance et Jeunesse].

Un problème, un constat de dégradation ?

Sélectionnez [Signaler un problème] vous permettra d'en informer directement la Mairie.

Et pour savoir quand sortir vos sacs jaunes ou obtenir toutes les informations diffusées sur le journal lumineux, il vous suffira d'utiliser le menu déroulant en haut.

L'application c'est tout ça et bien plus encore ! Allez voir !

Et vous pouvez même choisir d'être alerté (ou non) sur différents thèmes depuis les écoles jusqu'au foot en passant par les alertes inondations et autres évènements.

Alors si ce n'est déjà fait, n'attendez plus :

téléchargez l'application «Bonny-sur-Loire»

Plus de renseignements sur le site internet :

www.bonny-sur-loire.fr



Présence Verte, créée il y a plus de 35 ans, propose des solutions innovantes de téléassistance aux particuliers et professionnels. C'est le premier téléassiste à avoir compris que les seniors étaient attachés à leur mode de vie actif et à avoir pris en considération leurs attentes en matière d'autonomie et de sécurité. Aujourd'hui, leader de la téléassistance, Présence Verte diversifie son offre et propose des solutions en domiciliaire et mobile. Présence Verte c'est : 60 agences sur tout le territoire, plus de 400 conseillers et près de 120 000 abonnés.



Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) des Vals de Loire, l'équipe de Sociotopie1 est en charge de réaliser une enquête sur la perception et les représentations du risque inondation.

Originaires ou non de la région, installés depuis toujours ou depuis peu, riverains de la Loire ou non, vous êtes invités à répondre à ce questionnaire !

En y répondant, vous nous aiderez à mieux comprendre comment le risque inondation est perçu, et comment les ligériens et ligériennes vivent avec celui-ci et envisagent la résilience de leur territoire.

Cette étude donnera lieu à la publication d'une synthèse des résultats, que vous pourrez retrouver sur internet. N'hésitez pas à laisser votre contact à la fin si vous souhaitez la recevoir.

Cette enquête est anonyme et confidentielle et, les informations que vous nous donnez resteront entre Sociotopie2, l'équipe du PAPI3 (EP Loire) et vous. Toutes les productions et synthèses de ce travail de recherche seront anonymisées.

Le questionnaire dure une dizaine de minutes environ. N'oubliez pas qu'il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, ce qui nous intéresse, c'est votre vécu et votre ressenti !

Merci !

Vous pouvez aussi le compléter via ce QR code



ou à cette url :

<https://prevention-inondation-val-de-loire/sociotopie.fr>

Un projet d'habitat ?

Pensez au CAUE !

Un service gratuit pour tous les habitants du Loiret.

Le CAUE du Loiret, ou conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, conseille gratuitement les particuliers du département dans leurs projets d'habitat.

Construire ou rénover son habitat représente souvent le projet d'une vie. Pour prendre le temps de réfléchir en toute sérénité à vos idées, vous pouvez rencontrer en amont du projet un conseiller en architecture du CAUE. Ce service est gratuit et vous permet d'échanger avec un professionnel, dans nos locaux ou en distanciel.

À noter : la mission de conseil du CAUE exclut la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire le suivi technique et la conduite opérationnelle de vos travaux.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de remplir le formulaire en ligne, sur le site <https://caue45.fr/>

Le CAUE met aussi à votre disposition ses ressources pour vous accompagner dans vos projets : le site internet et ses ressources (dossiers thématiques, actualités...), les fiches conseils (« Agrandir sa maison », « Construire en zones inondables », « Valoriser les abords de sa maison » ...) et des conseils spécifiques pour les porteurs de projets touristiques.

Pour contacter le CAUE du Loiret :

36 quai du Châtelet 45000 Orléans

Tél. 02 38 54 13 98 - contact@caue45.fr

<https://www.caue45.fr>

Facebook / LinkedIn / Instagram

Hommage aux deux fusillés

Fernand BEAUPIN et Gérard LAGIER



